Montréal mardi 27 mai 2014 Le plus grand quotidien français d'Amérique
130e année N° 179 40 pages, 4 cahiers

1,00 $ taxes en sus – Édition provinciale **1,10 $**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

NOUVEAU-NÉ ENLEVÉ DANS UN HÔPITAL, PUIS RETROUVÉ

PAGE A11

LA PRESSE EN UKRAINE

APRÈS LE VOTE, LA GUERRE

L'aéroport de Donetsk était au cœur des affrontements, hier, entre Kiev et les séparatistes prorusses, au lendemain de l'élection de Petro Porochenko à la présidence.

AGNÈS GRUDA PAGE A14

PHOTO ALEXANDER KHUDOTEPLY, AGENCE FRANCE-PRESSE

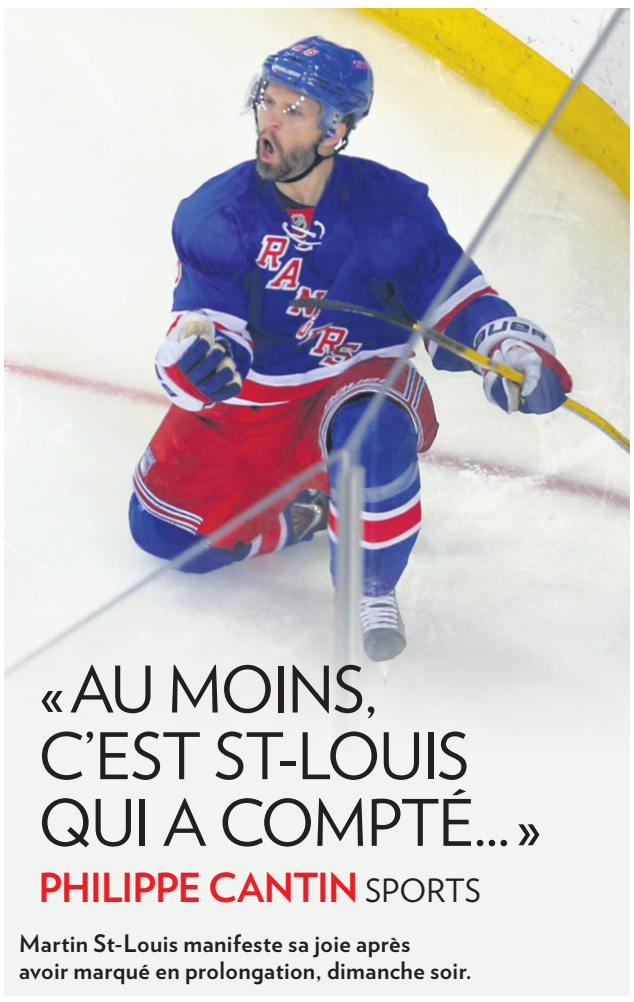

« AU MOINS, C'EST ST-LOUIS QUI A COMPTÉ... »

PHILIPPE CANTIN SPORTS

Martin St-Louis manifeste sa joie après avoir marqué en prolongation, dimanche soir.

PHOTO BRAD PENNER, USA TODAY SPORTS

Les sommes dues au fisc canadien par les contribuables et les entreprises ont presque doublé en huit ans.

EXCLUSIF DETTE FISCALE EN HAUSSE À OTTAWA

31 MILLIARDS EN SOUFFRANCE

PAGE A9

PHOTO ETIENNE RANGER, LE DROIT

PATRICK LAGACÉ
LA TYRANNIE DES QUOTAS
PAGE A5

FRANCIS VAILLES
LE RECUL DES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES AFFAIRES

MODULATION DES TARIFS DES CPE

LEVÉE DE BOUCLIERS CONTRE COUILLARD

PAGE A2

PÉDALER COMME EN EUROPE

Économiste et amoureux de la bicyclette, Philippe Crist en connaît un rayon sur les déplacements à vélo.

FRANÇOIS CARDINAL PAGE A7

PHOTO SARAH MONGEAU-BIRKETT, LA PRESSE

ÉDOUARD LOUIS *POUR EN FINIR AVEC EDDY BELLEGUEULE*

FAMILLE, JE VOUS HAIS

Le courage d'un jeune auteur surdoué en rupture avec ses proches.

NATHALIE PETROWSKI
ARTS

PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

le grand DÉFI PIERRE LAVOIE
METTEZ-VOUS AU DÉFI...
ROULEZ AVEC NOUS LORS DE LA BOUCLE!
CYCLE NERON CYCLENERON.COM
www.cycleneron.com 450-678-5880

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
PKP est de retour à l'Assemblée nationale.
C'est le meilleur endroit pour avoir accès à des médecins.

Venez voir mon blogue! **www.lapresse.ca/laporte**

L-V 6 21924 98765 1

ACTUALITÉS

TARIF MODULÉ EN CPE

COUILLARD DEVANT UN MUR

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Le premier ministre Philippe Couillard fait l'unanimité contre lui dans le réseau des garderies subventionnées en envisageant de moduler les tarifs selon le revenu familial, une idée qui contrevient à sa promesse électorale.

Deux groupes qui sont rarement sur la même longueur d'onde s'opposent à la fin de l'universalité qui caractérise le réseau des garderies à « contribution réduite » depuis sa fondation. Il s'agit de l'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) et du Conseil québécois des services de garde éducatifs à l'enfance (CQSGEE), qui représente des centres de la petite enfance (CPE).

Ils sont d'accord pour une hausse de la contribution universelle, mais il est hors de question que les parents mieux nantis paient plus cher que les moins fortunés.

« Le gouvernement est en train de briser un élément important du réseau, et j'en suis très surprise. S'il croit que ceux qui gagnent plus d'argent devraient payer davantage à l'État, qu'il augmente leurs impôts! C'est par l'impôt que ça doit fonctionner », a soutenu la présidente du CQSGEE, Francine Lessard.

« Je trouve que le gouvernement va sur un terrain glissant », a affirmé de son côté le vice-président de l'AGPQ, Samir Alahmad. « On a voulu un système universel dès le début, et un système à bas tarif. Les gens qui ont plus de revenus paient déjà plus d'impôt. »

Philippe Couillard a entraîné cette levée de boucliers hier, à la sortie du caucus libéral, après avoir plaidé pour la modulation du tarif. « Personne ne s'opposerait du fait que quelqu'un qui a mon revenu ou des revenus plus élevés dans la société ait à payer des tarifs comme 10$ par jour pour un enfant en garderie », a-t-il déclaré.

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Depuis 2004, les tarifs en CPE sont fixés à 7 $ par jour. Ils étaient jusque-là de 5 $ par jour.

Son objectif est d'éviter un « choc tarifaire », « surtout pour la classe moyenne et les familles moins fortunées ». « On ne prendra pas de décisions précipitées là-dessus, a précisé M. Couillard. On va regarder l'ensemble de la situation, en voulant préserver ce régime qui a beaucoup servi le Québec notamment sur le plan économique, de la participation des femmes au marché du travail. » La future commission sur la fiscalité sera appelée à mener une « réflexion » sur le sujet, a-t-il ajouté.

Le tarif est fixé à 7$ par jour depuis 2004. Il était de 5$ auparavant. Dans son dernier budget, présenté avant le déclenchement des élections, le gouvernement Marois voulait le faire passer à 9$ en deux ans. Cette hausse aurait permis de récolter environ 125 millions de dollars de plus par année.

« On a voulu un système universel dès le début, et un système à bas tarif. Les gens qui ont plus de revenus paient déjà plus d'impôt. » — Samir Alahmad, vice-président de l'Association des garderies privées du Québec

Philippe Couillard a toujours rejeté cette augmentation. Elle représente 1000$ de plus par année pour une famille dont deux enfants fréquentent un service de garde subventionné, ce qui est inacceptable, disait-il. Il a toujours affirmé qu'un gouvernement libéral se contenterait d'indexer le tarif au coût de la vie. Il a répété ce message au lendemain de sa victoire, le 7 avril. Une modulation selon le revenu n'était donc pas dans ses cartons jusqu'ici.

« On ne sait pas d'où vient cette idée, a laissé tomber Francine Lessard. On revient 15 ans en arrière. Avant le réseau des places à 5$, les parents nous donnaient leur déclaration de revenus de l'année précédente, on remplissait un formulaire, on envoyait les documents au Ministère. Et il y avait deux étages de fonctionnaires pour analyser ça et décider du tarif pour chaque parent. Imaginez le coût que ça faisait et que ça pourrait avoir. » Selon elle, une modulation du tarif en fonction du revenu étiquetterait les enfants à la garderie selon la situation financière de leurs parents.

Cette option, a-t-elle ajouté, n'a pas été retenue ni même évoquée par le comité de travail sur le financement des services de garde, créé par le gouvernement Marois. Dans son rapport, rendu public en janvier, ce comité recommande « une hausse de la contribution parentale », sans la chiffrer. Cette mesure « rétablirait un juste équilibre entre la part des parents et celle de l'État ». « Cependant, dit le rapport, il faudrait que l'augmentation ne crée pas de choc tarifaire et que les répercussions sur les familles à faible revenu puissent être atténuées par des mesures fiscales, si nécessaire. Par la suite, un mécanisme d'indexation annuel devrait s'appliquer. »

Décroissance

Selon le comité, la part des parents dans le financement des CPE et des garderies privées subventionnées « n'a cessé de décroître » au fil des ans pour s'établir autour de 13,5 % aujourd'hui. Cette part était de 20 % en 1997-1998, lorsque le tarif était de 5$. Le tarif est passé à 7$ le 1er janvier 2004, et la part des parents s'élevait alors à 17,2 %.

Le comité était présidé par un ancien sous-ministre de la Famille, Maurice Boisvert. Parmi ses membres, on trouvait des représentants des ministères de la Famille et des Affaires municipales ainsi que des représentants de regroupements de CPE, dont le CQSGEE.

L'AGPQ et le CQSGEE étaient prêts à accepter la hausse de 2$ proposée par le gouvernement Marois. Selon eux, cette décision était appuyée par une majorité de parents. Elle n'a pas fait de vague lors de la campagne électorale, soulignent-ils.

SOMMAIRE

Amusez-vous!	ARTS 8	Horaire télévision	ARTS 4
Astrologie du jour	ARTS 7	Loteries	A8
Bourses	AFFAIRES 8	Monde	A14, A15 et A18
Débats	A16 et A17	Petites annonces	ARTS 6
Décès	ARTS 7	Sudoku	AFFAIRES 4

Météo

Faible pluie en matinée, averse en après-midi, maximum **16**, minimum **11**. ARTS **6**

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

Née en Saxe.
Chez elle dans le monde entier.

A. LANGE & SÖHNE
GLASHÜTTE I/SA

Minutieusement terminée à la main, la LANGE 1 FUSEAUX HORAIRES est une ambassadrice universelle de la légendaire perfection de l'horlogerie Lange. Outre son cadran principal, cette montre propose un cadran auxiliaire réglable, à volonté, sur l'un des 24 fuseaux horaires du monde. La position de l'anneau rotatif des villes détermine le choix du fuseau. Chacun des deux cadrans dispose de son propre indicateur jour/nuit. Ce chef-d'œuvre est exclusivement disponible chez les meilleurs horlogers au monde. Chateau d'Ivoire à Montréal fait partie de ces rares élus.

La LANGE 1 FUSEAUX HORAIRES. Exclusivement chez :

CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS

2020, Rue de la Montagne • Montréal: (514) 845-4651 • sans-frais: 1-888-883-8283
www.chateaudivoire.com

PLACES EN GARDERIE

Les milieux familiaux en ont assez d'être boudés

ARIANE LACOURSIÈRE

Pour la troisième année consécutive, pratiquement aucune nouvelle place de garderie en milieu familial ne sera accordée au Québec. Une situation qui fait rager les syndicats des travailleuses, qui ont déposé hier 5000 fanions devant les bureaux du ministère de la Famille dans la province pour dénoncer la situation.

Pour l'année 2014-2015, 85 % des nouvelles places de garderie à 7$ iront dans des centres de la petite enfance (CPE) et 15 % dans des garderies privées subventionnées. Seule une poignée de nouvelles places seront créées chez des responsables de services de garde (RSG) en milieu familial, confirme Nadia Caron, porte-parole du ministère de la Famille.

Une situation qualifiée d' « injuste » par Kathleen Courville, présidente de la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ), qui représente 90 % des 15 000 RSG du Québec.

« Pourquoi on boycotte les RSG? demande-t-elle. C'est des services de qualité qui répondent aux besoins des parents! On favorise les garderies privées au détriment des RSG. Il faut que ça cesse. »

82 places en 5 ans

À la suite du scandale survenu en 2008 dans l'attribution des places en garderie, 22 comités consultatifs régionaux ont été mis sur pied au Québec. Ces groupes, formés de représentants de CPE et de membres de la communauté, ont le mandat de déterminer le type de projet dont leur région a besoin.

« Ces comités ont le pouvoir de dire s'ils veulent plus de milieux familiaux ou non. Mais personne ne l'a fait à date », affirme Mme Caron.

Depuis 2009, on a créé 8906 places à 7$ en CPE et 7172 places en garderie privée. Pendant ce temps, seulement 82 nouvelles places se sont ajoutées dans les milieux familiaux.

« On est là en premier pour les enfants. Mais avoir de bonnes conditions de travail, c'est important. » — Kathleen Courville, présidente de la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec

Mme Courville mentionne que les RSG ne sont pas invitées aux comités consultatifs régionaux. « On le demande depuis longtemps, mais on n'a pas de voix à ce chapitre », déplore-t-elle.

Selon Mme Courville, bon nombre de RSG ont des listes d'attente et doivent refuser des enfants. « Mais le gouvernement nous dit tout le temps qu'il n'ajoute pas de places en RSG parce que la demande n'est pas là. C'est totalement faux », dit-elle.

La convention collective des 15 000 RSG du Québec est échue depuis le 30 novembre. Les négociations ont été suspendues avec le déclenchement des dernières élections et devraient reprendre sous peu.

Selon Mme Courville, l'un des enjeux de la négociation sera la reconnaissance de la profession et des heures réellement travaillées. « On offre 10 heures de présence-enfant par jour. Mais tout le reste n'est pas compté. On doit mettre sur pied notre programme éducatif. Faire l'épicerie, les repas, la désinfection des lieux... On est là en premier pour les enfants. Mais avoir de bonnes conditions de travail, c'est important », dit-elle.

La question de la rémunération des RSG sera également au cœur des négociations. Selon la précédente entente, une RSG reçoit 27,43$ par jour par enfant, en plus des 7$ des parents. « On aimerait avoir une entente avant les vacances d'été », dit Mme Courville.

NOMBRE DE PLACES DE GARDERIE À 7$

Année	CPE	Milieu familial	Garderie privée subventionnée
2009-2010	77 864	91 582	36 377
2010-2011	79 547	91 607	38 865
2011-2012	82 671	91 607	40 526
2012-2013	84 672	91 626	41 036
2013-2014	85 831	91 663	41 590
2014-2015	86 770	91 664	43 549

[1] L'offre est valide pour les demandes de carte MasterCard BMO World Elite qui ont été reçues entre le 24 septembre 2013 et le 1er juin 2014. Le plein montant des frais annuels (150 $) s'applique après la première année. Les frais annuels et tous les autres frais applicables peuvent changer de temps à autre. MC/MD Marque de commerce/marque de commerce déposée de la Banque de Montréal. MC*/MD* MasterCard est une marque de commerce/marque déposée de MasterCard International Incorporated.

ILLUSTRATION FOURNIE PAR L'AMT

La semaine dernière, le ministre responsable de la région métropolitaine, Robert Poëti, a jeté une douche froide sur les partisans d'un SLR (illustré ci-dessus) quand il a refusé de choisir entre cette option et un service d'autobus.

SLR sur le nouveau pont Champlain

Coderre accusé de reculer

KARIM BENESSAIEH

Même s'il assure qu'il est favorable depuis le début au système léger sur rail (SLR) dans l'axe du pont Champlain, le maire Denis Coderre a été accusé hier d'avoir fait volte-face.

En premier lieu, le leader de l'administration Coderre, Francesco Miele, a refusé qu'une motion d'urgence de l'opposition officielle sur ce sujet soit dûment inscrite à l'ordre du jour hier après-midi. Il l'a plutôt reportée au moment où les autres motions des conseillers – il y en a 10 ce mois-ci – seront débattues, vraisemblablement aujourd'hui en fin de journée.

Ce délai a ulcéré les élus de Projet Montréal, qui y ont vu une tentative d'étouffer le débat. « Mardi en fin d'après-midi, il n'y pas grand média dans le décor, a fait remarquer en point de presse le chef du parti, Richard Bergeron. Je suis inquiet de sa réponse. Ça met un sérieux doute sur la volonté réelle de mettre en place un SLR. »

« On est tous d'accord avec le SLR. Mais il faut aussi comprendre qu'entre-temps, il y a des réalités de financement. On se doit d'être rationnel et responsable. »
— Denis Coderre, maire de Montréal

« Tous d'accord »

Devant le conseil, le maire Coderre a en outre évoqué le fait que le SLR ne roulerait que trois ou quatre ans après l'ouverture du nouveau pont Champlain, prévue en 2018. « Il va y avoir des autobus qui vont rouler pendant ce temps », a indiqué le maire.

« On est tous d'accord avec le SLR, a-t-il tenu à rappeler. Mais il faut aussi comprendre qu'entre-temps, il y a des réalités de financement. On se doit d'être rationnel et responsable. On a besoin d'études, d'analyses, pour dire combien ça coûte, voici le choix, voici le retour sur l'investissement. »

Le chef de l'opposition officielle estime quant à lui qu'il est possible d'entamer dès maintenant les travaux préliminaires de part et d'autre du nouveau pont. « Je suis partisan d'une stratégie volontaire, d'une action immédiate. Je ne vois pas ce qui nous empêche de procéder rapidement. »

La semaine dernière, le ministre responsable de la région métropolitaine, Robert Poëti, a jeté une douche froide sur les partisans d'un SLR quand il a refusé de choisir entre cette option et un service d'autobus. Le maire Coderre, lui, a annoncé qu'il donnerait à l'Office de consultation publique de Montréal le mandat d'étudier le projet de SLR, « pour qu'on puisse démontrer que ce mode est souhaitable », a-t-il précisé hier au conseil.

Réaction de Couillard

À Québec, le premier ministre Philippe Couillard a soutenu au même titre que d'autres décisions annoncées par le gouvernement précédent. Il a insisté sur le coût du projet – plus de 2 milliards, selon son ministre des Transports. Et il a fait valoir que son gouvernement doit tenir compte d'autres projets de transport dans l'agglomération de Montréal : le train de l'Ouest, le prolongement du métro vers l'Est mais aussi Laval, les voies réservées aux autobus, le boulevard Notre-Dame.

« Il y a beaucoup, beaucoup de projets très importants. On veut faciliter les déplacements, favoriser les transports collectifs, mais il faut s'assurer d'avoir des bonnes priorités et, surtout, que les projets soient solides », a-t-il soutenu.

Il a affirmé que la décision du gouvernement n'est pas encore prise entre le SLR et le service rapide par bus sur le nouveau pont Champlain.

[1] Les points de récompense BMO qui sont accordés à titre de prime de bienvenue sont offerts aux nouveaux titulaires pour la première fois de la carte MasterCard BMO World Elite. Ces points de récompense BMO ne sont pas offerts aux titulaires actuels de la carte MasterCard BMO World Elite / MasterCard BMO Récompenses World Elite ni aux anciens titulaires de la carte MasterCard BMO World Elite / MasterCard BMO Récompenses World Elite qui rétablissent un compte fermé ou ouvrent un nouveau compte. Si un titulaire annule sa carte MasterCard BMO World Elite dans les 30 jours suivant l'ouverture du compte et que les frais annuels lui sont remboursés, la prime de bienvenue sera également annulée. Les points de récompense BMO accordés à titre de prime de bienvenue figureront sur le premier relevé suivant le premier achat effectué par le client avec sa carte MasterCard BMO World Elite. 30 000 points, c'est l'équivalent de 300 $ en crédit à utiliser pour un voyage. Si vous n'avez pas assez de points pour régler la totalité du coût de votre voyage, vous pouvez payer la différence avec votre carte MasterCard BMO – il n'y a pas de majoration, contrairement à ce qui se passe avec d'autres options permettant de combler la différence. [2] L'offre est valide pour les demandes de carte MasterCard BMO World Elite qui ont été reçues entre le 24 septembre 2013 et le 1er juin 2014. Le plein montant des frais annuels (150 $) s'applique après la première année. Les frais annuels et tous les autres frais applicables peuvent changer de temps à autre. MC/MD Marque de commerce/marque de commerce déposée de la Banque de Montréal. MC*/MD* MasterCard est une marque de commerce/marque déposée de MasterCard International Incorporated.

ACTUALITÉS

Demande de recours collectif contre Michel Arsenault

L'achat des Galeries de Laval de Tony Accurso au centre du litige

ANNABELLE BLAIS

Une demande de recours collectif a été déposée au nom des actionnaires du Fonds de solidarité FTQ contre Michel Arsenault, ex-président de leur conseil d'administration, pour avoir approuvé l'achat des Galeries Laval de Tony Accurso, une transaction qui aurait coûté 20 millions de trop.

La requête a été déposée hier en Cour supérieure du Québec par un actionnaire, Hugues Langlois, au nom des quelque 500 000 personnes qui possédaient des actions dans le Fonds FTQ au 24 mai 2011.

C'est à cette date que le Fonds a acheté les Galeries Laval ainsi que des terrains adjacents, propriétés de deux sociétés en commandite contrôlées par Tony Accurso, pour la somme de 85 millions de dollars.

Citant notamment un article publié dans *La Presse* le 26 mai 2011, la requête soutient que le Fonds a payé de 20 à 30 millions trop cher. Si le recours est autorisé, M. Langlois demande le remboursement de 20 millions, somme à répartir entre les actionnaires.

« On ne voulait pas poursuivre le Fonds et que, en cas de gain de cause, ce soit l'argent des investisseurs qui serve à payer leurs propres dommages », a expliqué Me Philippe Trudel à *La Presse*.

PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE

Le requérant croit que Michel Arsenault a commis une faute envers les actionnaires du Fonds de solidarité FTQ « par aveuglement volontaire ou copinage » dans l'achat des Galeries Laval à Tony Accurso.

« Ce qui est reproché est le conflit d'intérêts dans lequel était M. Arsenault étant donné ses relations avec M. Accurso et le fait qu'on s'est fié à l'évaluateur du vendeur. Quelqu'un de diligent aurait eu sa propre évaluation en main », a souligné Me Trudel.

Le requérant croit que M. Arsenault a commis une faute envers les actionnaires « par aveuglement volontaire ou copinage ».

« L'intimé [M. Arsenault] savait à compter de 2009 que des entreprises contrôlées par Tony Accurso avaient plaidé coupables à des accusations de fraude fiscale et, en tant que président du Fonds, l'intimé avait décrété un moratoire sur tout nouveau dossier avec Accurso », peut-on lire dans la requête.

« C'est bizarre, on dit qu'on ne lui fait pas confiance, mais quand c'est le temps de lui acheter un immeuble à 85 millions, on lui fait confiance et on se fie à son expert pour fixer le prix ? », a ajouté Me Trudel.

Les liens entre les deux hommes

Quant au conflit d'intérêts, Me Trudel fait référence aux liens qu'entretenaient MM. Accurso et Arsenault, dont il a notamment été question devant la commission Charbonneau.

Joint par *La Presse* en soirée hier, Patrick McQuilken, porte-parole du Fonds, a expliqué que le processus d'achat avait suivi toutes les étapes « normales » pour ce type de transaction. « Ça inclut les évaluations externes qui ont permis d'établir les bases de la transaction », a-t-il expliqué en citant un communiqué publié le 24 mai 2011.

M. McQuilken n'a pas voulu dire qui étaient les experts externes. Il a rappelé que l'immeuble a été acheté dans le cadre du processus de désinvestissement du Fonds dans Simard-Beaudry, entreprise qui appartenait à M. Accurso. La transaction a permis à l'entrepreneur de rembourser les 36 millions qu'il devait au Fonds.

Les avocats du Fonds ne pouvaient dire hier soir s'ils comptaient se saisir du dossier et défendre l'ancien président du C.A.

M. Arsenault a refusé de commenter le dossier.

COMMISSION CHARBONNEAU

Accurso tente de nouveau d'éviter de témoigner

DAPHNÉ CAMERON

Alors que la commission Charbonneau entend ses derniers témoins, Tony Accurso vient d'entreprendre une nouvelle démarche judiciaire pour éviter d'y témoigner.

L'homme d'affaires a déposé hier après-midi devant la Cour d'appel une demande de permission d'appel pour tenter de casser un jugement qui l'empêche d'en être exempté. Si la Cour d'appel acceptait d'entendre sa cause, M. Accurso demanderait au tribunal de suspendre son assignation à comparaître devant la Commission jusqu'à ce qu'un jugement final soit rendu.

Tony Accurso espère faire renverser le jugement du juge de la Cour supérieure Jean-François Buffoni qui a conclu, début mai, que son témoignage était très important pour la Commission. L'entrepreneur, qui est en attente de procès pour fraude et corruption, craint que son témoignage serve à alimenter des enquêtes policières en cours.

Le juge Buffoni a conclu que la Commission était de bonne foi à ce chapitre. Dans son jugement, il écrit d'ailleurs que les commissaires se sont engagés à ne pas poser de questions liées aux poursuites entreprises contre lui.

Témoignage compromis ?

La commission Charbonneau siégera encore pour trois semaines à compter de lundi, avant de faire relâche cet été. Six jours « tampons » sont cependant prévus entre le 25 juin et le 4 juillet. À l'automne, la Commission entamera sa dernière ligne droite avec l'audition des mémoires publics déposés par des citoyens et des groupes d'intérêt jugés pertinents.

La comparution avant l'été de l'ex-dirigeant de Louisbourg Construction et Simard-Beaudry pourrait donc dépendre de la rapidité de la Cour d'appel à répondre à la demande

Le témoignage de Tony Accurso pourrait-il être reporté à l'automne si la Cour d'appel rejetait sa demande pendant ou après la pause estivale ?

« Nous réservons nos commentaires jusqu'à ce que la décision de la Cour d'appel soit rendue », a déclaré le porte-parole de la Commission, Richard Bourdon.

Tony Accurso s'est rendu jusqu'en Cour suprême pour tenter de faire entendre devant la Cour supérieure des témoins qu'il voulait appeler dans l'espoir d'étoffer sa requête pour annuler son assignation à comparaître devant la commission Charbonneau. En vain.

Allégations de fraude Arthur Porter s'en prend à la commission Charbonneau

Il a beau être accusé d'être derrière « la plus grande fraude de corruption de l'histoire du Canada » et avoir vu ses transactions financières exposées dans le menu détail à la commission Charbonneau, l'ex-patron du CUSM, Arthur Porter, continue de clamer son innocence. Dans un entretien avec son biographe publié sur le web hier, il affirme que les propos tenus à son endroit à la Commission sont diffamatoires. « Il n'y a pas eu de processus légal, pas de procès, pas de jugement, mais peut-être que ces étapes sont maintenant considérées comme une formalité ? Je n'ai pas été impliqué dans la moindre fraude », dit-il. La semaine dernière, deux enquêteurs de la Commission ont raconté comment Arthur Porter et son bras droit ont manœuvré pour favoriser SNC-Lavalin dans le contrat de construction du CUSM. Un policier a ensuite exposé « la route de l'argent », passé des mains du corrupteur, SNC-Lavalin, à celles des corrompus, dont Arthur Porter. Les corrompus se seraient partagés 22,5 millions en pots-de-vin, selon la police. « Ces audiences de la Commission se moquent du futur processus judiciaire. Un seul côté de la preuve est présenté, des affirmations accablantes sont faites et aucun effort n'est fait pour tester la validité de la prétendue preuve », affirme Arthur Porter.

— Vincent Larouche

Scandale du Faubourg Contrecœur

Les problèmes de gestion soulevés par deux directrices municipales

KATHLEEN LÉVESQUE

Deux femmes en autorité à Montréal ont résisté aux pressions dans le dossier immobilier de Contrecœur, qui a tout de même été marqué par des irrégularités allant jusqu'à une fraude présumée.

L'ancienne directrice du contentieux de la Ville de Montréal, Line Charest, ainsi que la directrice des finances et de l'administration de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), Brigitte Dion, ont toutes deux soulevé les problèmes que présentait la gestion singulière du dossier Contrecœur.

C'est ce que précisent des documents judiciaires en soutien à une demande de perquisition chez l'ancien président du comité exécutif de Montréal Frank Zampino. Une nouvelle portion de ces documents a été décaviardée hier matin par le tribunal à la suite de démarches d'un consortium de médias, dont *La Presse*.

Des échanges entre les mains des policiers

Bien que la chronologie des événements et l'implication des différents acteurs (politiciens, fonctionnaires et entrepreneurs, par exemple) aient largement été exposées publiquement depuis 2008, il ressort du travail des enquêteurs de l'escouade Marteau au sein de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) que Mmes Charest et Dion ont refusé d'emprunter la voie que les autorités administratives et politiques souhaitaient.

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Neuf personnes font face à des accusations de complot, d'abus de confiance et de fraude en lien avec le Faubourg Contrecœur.

Ainsi, la police a mis la main sur une correspondance entre Me Charest (elle est aujourd'hui juge à la Cour municipale de Montréal) et son patron de l'époque, Me Robert Cassius de Linval, directeur des affaires corporatives. Le 26 octobre 2006, Me Charest a envoyé un courriel concernant un avis juridique défavorable à la fusion envisagée de deux sociétés paramunicipales, la SHDM et la Société de développement de Montréal.

Cet avis juridique n'a jamais été soumis aux membres du comité exécutif. Me Cassius de Linval, « un rouage important dans la fusion », a plutôt choisi de faire appel à des avocats externes, Me Jean Hétu et Me Mario Paul-Hus, pour obtenir une autre opinion. La fusion a eu lieu sans que le gouvernement du Québec soit mis au courant alors que cette décision retirait au conseil municipal son contrôle sur la nouvelle SHDM.

Refus de signer

Deux ans plus tard, le dossier Contrecœur a pris forme. Le directeur général de la SHDM de l'époque, Martial Fillion, a alors consenti un prêt de 14,6 millions à l'entrepreneur Paolo Catania à un taux d'intérêt nettement inférieur à la normale (0,5 % plutôt que 2 %). La directrice des finances, Brigitte Dion, l'a alors prévenu qu'il n'était pas autorisé à agir de la sorte, à moins que le conseil d'administration ne l'approuve.

La police a noté qu'en avril 2008, M. Fillion avait octroyé 3 millions de dollars à Catania sans prévenir les administrateurs de la SHDM, et ce, pendant les vacances de Mme Dion. Celle-ci a été convoquée par son patron à son retour de vacances pour signer un document justifiant ce prêt, ce qu'elle a refusé.

Six mois plus tard, *La Presse* découvrait le pot aux roses, mais ce n'est toutefois qu'en 2009, après une vague de départs et de congédiements, que le nouveau directeur général de la SHDM, Guy Hébert, a porté plainte à la police. Une enquête a été ouverte et a conduit à l'arrestation de neuf personnes, dont Frank Zampino, Martial Fillion (aujourd'hui décédé) et Paolo Catania. Ces derniers font notamment face à des accusations de complot, d'abus de confiance et de fraude.

Les noms des sources policières et les informations qui ont été transmises demeurent inaccessibles dans les documents judiciaires.

La tyrannie des quotas

PATRICK LAGACÉ
CHRONIQUE

PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE

La pression du quota poussera fatalement le policier à faire du zèle. À « pêcher » au gros dans ce qu'on appelle une « trappe à tickets » plutôt qu'à cibler les comportements véritablement dangereux, par exemple.

Jean-Yves Archambault présidait Groupe Enico, son bébé, entreprise florissante. En 2006, Revenu Québec débarque: vérification fiscale. Pendant des semaines, le fisc passe sa paperasse aux rayons X. Jusqu'ici, rien à signaler.

Quand la vérification a été terminée, la vie de M. Archambault a basculé: le fisc québécois lui réclamait 420 000$. En plus de plonger M. Archambault dans la dépression, l'avis de cotisation a ruiné son entreprise.

Mais M. Archambault était convaincu d'avoir agi selon les règles. Il a commencé à fouiller son dossier. À vérifier, en quelque sorte, les vérifications du fisc. Et ce qu'il a découvert l'a poussé à poursuivre Revenu Québec. Fin 2013, la Cour supérieure lui a donné raison: Revenu Québec a été condamné à lui payer 4 millions de dollars en dommages.

Ma collègue Stéphanie Grammond a récemment raconté l'histoire de M. Archambault, en se basant sur la décision du juge Steve J. Reimnitz.

J'ai lu cette décision (Revenu Québec a interjeté appel). Je l'ai lue et, franchement, j'ai eu... peur. L'abus de pouvoir motivé par la tyrannie du quota est hallucinante.

Le juge a conclu que Revenu Québec avait permis qu'un employé au passé déontologique douteux inflige – sans garde-fou – un avis de cotisation « gonflé » à Groupe Enico, en partie parce que les vérificateurs reçoivent des avantages financiers liés aux avis de cotisation qu'ils délivrent. Bref, plus tu envoies d'avis de cotisation, plus ta paie s'améliore.

Il y a de l'hommerie dans cette affaire scandaleuse, bien sûr. Mais l'hommerie a ses limites. Il y a les hommes, mais il y a aussi les administrations. En l'occurrence, Jean-Yves Archambault a été « tué » par cette arme secrète des administrations publiques: les quotas.

■■■

Partout en Amérique du Nord, les policiers ont des « quotas de tickets ». Le nombre dépend des villes et des escouades. Mais les quotas existent.

Le hic, c'est que les services de police nient à peu près tous qu'ils imposent des quotas à leurs agents. Devant l'évidence, devant une fuite qui explique le quota, les boss de la police sortent alors le dictionnaire des synonymes.

Il s'agit de « cibles ». Les agents ont des « prestations de travail », comme m'a dit un officier de la police de Montréal il y a quelques années. Il niait même que les agents affectés à la circulation aient une « cible » quantifiable de contraventions quotidiennes à distribuer. Arme « secrète », disais-je.

C'était – et c'est encore – faux. Les agents affectés à la circulation à Montréal avaient alors un quota de 16 contravention à distribuer chaque jour. Les postes de quartier ont aussi des quotas.

Le lecteur de bonne foi dira qu'il faut bien sanctionner les délinquants. C'est vrai. Mais la pression du quota poussera fatalement le policier à faire du zèle. À « pêcher » au gros dans ce qu'on appelle une « trappe à tickets » plutôt qu'à cibler les comportements véritablement dangereux, par exemple.

Revenu Québec a permis qu'un employé au passé déontologique douteux inflige – sans garde-fou – un avis de cotisation « gonflé » à Groupe Enico, en partie parce que les vérificateurs reçoivent des avantages financiers liés aux avis de cotisation qu'ils délivrent.

L'hypocrisie des administrations quant au concept même de quota est magnifiquement illustré par le cas de Sylvie Therrien, qui était jusqu'à l'an dernier fonctionnaire à l'assurance emploi.

Mme Therrien a été congédiée parce qu'elle avait révélé au *Devoir* le quota exact de prestations d'assurance emploi qu'elle doit refuser aux chômeurs. Ottawa niait pourtant qu'il y eût des quotas. En envoyant au *Devoir* un document interne, Mme Therrien a contredit un mensonge d'État.

Pris la main dans le sac, le fédéral a lui aussi sorti son dictionnaire de synonymes. Pas de quotas, non! Juste des « cibles de performance » !

Prise la main dans le sac, elle, Mme Therrien a été virée.

« On devait refuser de 35 000$ à 40 000$ par mois à des prestataires inscrits ou à des demandeurs. Il fallait trouver la faille pour ne pas leur accorder ces sommes », m'a expliqué l'ancienne enquêteuse en entrevue.

La « faille », des fois, c'était simplement que le chômeur n'avait pas répondu à un bête appel téléphonique d'une enquêteuse comme Mme Therrien.

Selon la dénonciatrice, les superviseurs des enquêteurs touchaient des bonis si leurs équipes atteignaient les quotas annuels de coupes: « L'effet pervers, c'est que plutôt que d'appliquer les règles comme il se doit, on finit par faire un geste parce qu'on a peur, peur de ne pas atteindre son quota. »

J'écoutais Mme Therrien me raconter la tyrannie des quotas à l'assurance emploi et j'ai entendu l'écho de la décision du juge Reimnitz dans l'affaire opposant Jean-Yves Archambault à Revenu Québec.

Dans les deux cas, des quotas ont poussé des fonctionnaires à commettre des injustices. Dans les deux cas, les boss de Revenu Québec et de l'assurance emploi ont refusé de parler de « quotas », employant des euphémismes insultants pour ne pas nommer l'évidence.

Je cite le jugement Reimnitz: « Pour dire les choses clairement autour de cette notion de quotas, il y a une forme de mystère et de réticence de la part des témoins de Revenu Québec à en admettre l'existence, que tous connaissent. »

J'espère qu'un ministre lira cette décision. J'espère qu'il réfléchira à ces mots du juge: « De l'avis du tribunal, cette façon de faire exerce une pression directe sur le vérificateur qui, comme dans le présent dossier, peut conduire à des abus. »

654 335 $ de dépenses injustifiées

Une experte-comptable de la SQ témoigne au procès de l'ex-lieutenant-gouverneure Lise Thibault

ISABELLE MATHIEU
LE SOLEIL

Pièce de résistance au procès de Lise Thibault, l'experte-comptable de la Sûreté du Québec Jacinthe Senneville a découvert 654 335 $ de fonds publics qui, selon elle, ont été dépensés de façon injustifiée par l'ex-lieutenante-gouverneure.

PHOTO YAN DOUBLET, ARCHIVES LE SOLEIL

Jacinthe Senneville, experte-comptable de la Sûreté du Québec, n'a pas caché hier, en début de témoignage, que le dossier Lise Thibault aura été « costaud » vu l'ampleur de la documentation et la durée du mandat (10 ans) de la lieutenante-gouverneure.

À la Sûreté du Québec depuis 16 ans, Jacinthe Senneville a réalisé une cinquantaine d'expertises comptables pour les tribunaux.

Elle n'a pas caché hier, en début de témoignage, que le dossier Lise Thibault aura été « costaud » vu l'ampleur de la documentation et la durée du mandat (10 ans) de la lieutenante-gouverneure. Deux comptables ont dû assister Mme Senneville depuis 2007.

Les certificats envoyés à Patrimoine canadien

Dans son premier rapport, daté de février 2009, l'experte-comptable avait trouvé 885 230$ de dépenses injustifiées, dont 682 675$ réclamés au gouvernement fédéral, principale « victime » alléguée, et le reste au gouvernement du Québec.

Au terme de l'enquête préliminaire, Jacinthe Senneville a assoupli ses critères pour tenir compte des commentaires du juge Michel Auger, qui avait ordonné le procès tout en écartant certains éléments de preuve.

Dans son rapport d'août 2013, les dépenses injustifiées reprochées à Lise Thibault sont donc tombées à 654 335$, dont 411 288$ pour le gouvernement fédéral.

L'experte a consulté l'entièreté de la preuve et s'est bien sûr attardée aux fameux certificats envoyés à Patrimoine canadien, qui certifiaient que les dépenses de la lieutenante-gouverneure étaient faites dans l'exercice de ses fonctions. « L'existence du certificat me prouve qu'un lieutenant-gouverneur ne peut que réclamer les dépenses faites de façon officielle », estime Mme Senneville.

Des dépenses familiales

Selon la comptable, Lise Thibault donnait une certaine apparence d'officialité à ses activités personnelles en les inscrivant à l'agenda et en demandant la présence d'un aide de camp.

Jacinthe Senneville a noté 36 172,52$ de dépenses familiales. « Pourtant, dès le début de son mandat, en janvier 1997, Patrimoine lui refusait le remboursement de deux chambres au Château Frontenac au nom de ses filles, écrit Jacinthe Senneville dans son rapport. Elle était donc au courant que ce n'était pas accepté par Patrimoine. Par la suite, le nom des enfants n'apparaît plus sur les factures d'hôtel, sauf en 2002, et Patrimoine refuse encore une fois la réclamation de Mme Thibault. »

Durant son mandat, Lise Thibault a réclamé beaucoup de dépenses pour des journées où elle n'avait aucune activité officielle à l'agenda. La comptable en a recensé pour près de 95 000$, dont 594 repas au restaurant et 231 nuits à l'hôtel. Si on ajoute les inscriptions « privées » à l'agenda, le total grimpe à un peu plus de 117 000$ en dépenses considérées comme injustifiées parce que non liées à des activités officielles.

En 1998, Lise Thibault a suivi des cours de golf en Ontario et fait un séjour de golf au Nouveau-Brunswick. Elle a réclamé des frais de 2300$, une dépense clairement privée, tranche la comptable.

Trois voyages de pêche

Même chose pour les trois voyages de pêche au camp Kenauk. Seule avec son garde du corps Guy Hamelin, Lise Thibault avait réclamé un total de 3500$ à Patrimoine canadien pour ces trois séjours près de Montebello.

Toujours au rayon de la pêche, Lise Thibault s'est fait refuser par Patrimoine canadien un voyage à la rivière Matapédia en juillet 2002. Le gouvernement fédéral a dit non, note la comptable, car la lieutenante-gouverneure n'avait reçu aucune invitation pour cette activité. Pour se rendre dans cette région, Lise Thibault a nolisé un avion du Service aérien gouvernemental pour voyager entre Mirabel et Charlot au Nouveau-Brunswick. Facture: 12 228$ pour ce voyage de pêche privé.

L'avocat de Lise Thibault, Me Marc Labelle, suit à la virgule près le témoignage de l'experte-comptable, formulant de nombreuses objections. « On est tout près, tout près de quelqu'un qui veut décider pour vous, a dit Me Labelle au juge Carol St-Cyr. Ça me rend inconfortable. »

Pour se rendre dans la région de la rivière Matapédia, Lise Thibault a nolisé un avion du Service aérien gouvernemental pour voyager entre Mirabel et Charlot au Nouveau-Brunswick. Facture : 12 228 $ pour ce voyage de pêche privé.

ACTUALITÉS

Des cliniques virtuelles au Québec?

Le Collège des médecins s'intéresse au système d'une entreprise britanno-colombienne

DOMINIQUE TALBOT

Le Collège des médecins du Québec voit d'un œil favorable l'implantation dans la province d'un système de téléconsultation médicale proposé par une entreprise de Vancouver, Medeo, qui offre déjà ce service en Colombie-Britannique.

Des représentants de Medeo ont rencontré la direction du Collège récemment afin de lui présenter une nouvelle application de télésanté qui permettrait aux Québécois de consulter un médecin au moyen d'un ordinateur, d'une tablette ou même d'un téléphone intelligent.

Le système créé par l'entreprise est une clinique médicale virtuelle où les patients inscrits peuvent consulter un médecin pour un problème de santé ponctuel ou exercer le suivi médical de certaines maladies chroniques comme l'hypertension ou le diabète.

Une fois sa demande reçue, le patient est dirigé vers une salle d'attente virtuelle en attendant qu'un médecin se connecte pour amorcer la consultation.

Le Dr Charles Bernard, président du Collège, ne doute pas que le type de produit présenté par Medeo sera un jour utilisé au Québec. Il émet cependant quelques réserves.

« Nous avons encore des interrogations. Entre autres par rapport à la sécurité des données. Nous devons avoir des garanties. Ensuite, comment fait-on l'arrimage avec le système de santé, et ce, dans le respect des ententes actuelles? », se demande-t-il.

« Est-ce que ce genre de service sera utilisé? Pour moi, la réponse est oui. La question est de savoir quand et comment. C'est inévitable. C'est une nouvelle occasion dont nous devons évaluer les bénéfices et les inconvénients. Nous avons une approche prudente. Mais c'est prometteur. », poursuit-il.

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

Le Dr Charles Bernard, président du Collège des médecins, ne doute pas que le type de produit présenté par Medeo sera un jour utilisé au Québec.

Le Ministère se dit ouvert

À Québec, le ministère de la Santé partage les mêmes interrogations que le Collège par rapport à la sécurité des données. « Nous voulons nous assurer que ces technologies respectent la loi et les orientations du Ministère, surtout en ce qui a trait aux enjeux de sécurité, de confidentialité et d'intégrité des renseignements des patients », explique Joanne Beauvais, attachée de presse du ministre Gaétan Barrette.

Ce dernier, qui n'a pas rencontré les représentants de Medeo, pourrait se montrer intéressé à écouter ce que l'entreprise veut offrir dans la province. « Les portes ne sont pas fermées. Le ministre a dit qu'il y avait de nombreuses choses à améliorer pour faciliter l'accès à la première et à la deuxième ligne. Il y a de l'ouverture par rapport à ce qui peut apporter des solutions », ajoute Mme Beauvais.

Avant d'accepter le projet de Medeo, le gouvernement de la Colombie-Britannique craignait aussi que la sécurité des données et le respect de la vie privée des patients soient négligés.

Le président de l'entreprise, Ryan Wilson, assure que « le degré de sécurité des renseignements des patients et des médecins est équivalent à celui des banques ». « Nos serveurs sont situés au Canada, à Kamloops et Brampton. Aucun renseignement n'est hébergé à l'extérieur des frontières canadiennes », ajoute-t-il.

C'est une nouvelle occasion dont nous devons évaluer les bénéfices et les inconvénients. Nous avons une approche prudente. Mais c'est prometteur. »
— Le Dr Charles Bernard, président du Collège des médecins

« Pas une solution miracle »

Medeo a aussi demandé l'avis de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec. Son président, le Dr Louis Godin, qui a rencontré les représentants de l'entreprise, voit certains avantages à l'addition de cette technologie au système de santé existant et à l'accès à un médecin.

Cependant, il ne faut pas y voir un remède miracle, selon lui. « Oui, les téléconsultations pourraient avoir un effet positif sur l'engorgement des urgences et l'accès à des consultations dans les cliniques. Mais il ne faut pas y voir une solution miracle. Les problèmes du système de santé sont beaucoup plus complexes que de simplement ajouter un autre service », rappelle-t-il. C'est quelque chose qui fera partie de notre réalité. La technologie est là, et les gens voudront l'utiliser. Et avec raison. Il ne faut pas se mettre la tête dans le sable. »

Tout en soulevant le défi de l'arrimage des nouvelles plateformes au système public actuel, le médecin spécialiste des questions de santé publique et professeur à l'Université Laval, Jean-Paul Fortin, croit que la télésanté est une avenue que le Québec devra prendre tôt ou tard.

« Il faut aller dans cette direction. Il faut trouver des solutions. C'est l'avenir. La télésanté va permettre au patient de mieux gérer sa santé. Il est important que ce dernier devienne au centre de sa propre santé », analyse-t-il.

« Les médecins sont ouverts, mais ils sont prudents, ajoute-t-il. Comment cela s'intègre-t-il dans la pratique? [...] Ils ont besoin de bien connaître les règles. »

MEDEO EN CHIFFRES

400

Nombre de médecins en Colombie-Britannique qui utilisent le service de Medeo, entreprise fondée en août 2012 à Vancouver. Le quart d'entre eux sont des médecins spécialistes.

25 000

Nombre de patients inscrits au service de Medeo. De 100 à 200 personnes s'y inscrivent tous les jours, selon Ryan Wilson, président de l'entreprise.

UNE PRATIQUE QUI ÉVOLUE

La télésanté n'est pas un phénomène nouveau au Québec. Depuis une dizaine d'années, les médecins utilisent différentes technologies pour discuter avec leurs patients et participer à des activités de formation. « Avec des patients que l'on connaît depuis longtemps, nous pouvons faire des appels téléphoniques pour discuter de leur condition et donner des conseils. Aujourd'hui, les patients envoient aussi des courriels à leur médecin », explique le Dr Louis Godin, président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec. « De la télémédecine, il s'en fait déjà au Québec, par exemple avec des patients aux prises avec des problèmes de plaies chroniques. Les médecins n'ont qu'à voir les images pour les analyser », poursuit le Dr Godin. D'ailleurs, l'Université de Sherbrooke mène en ce moment un important projet sur ce type de traitement. Dans la métropole, le département de médecine de l'Université de Montréal travaille aussi sur différents projets de télésanté, dont un portant sur le télédépistage de la rétinopathie diabétique.

— Dominique Talbot

JUSQU'AU 1 JUIN 2014
35%* PROMO SIDIM en VILLE
perez
mobilierperez.com fait ici
atelier | salle de montre
1247 de Condé, Montréal
Québec H3K 2E4
514 933 3993
lundi au mercredi 10h-18h
Jeudi et vendredi 10h-19h
samedi + dimanche 10h-17h
Accord D Desjardins
*détails en salle de montre

BOUTIQUE COURIR
MONTRÉAL 4452, rue Saint-Denis
LONGUEUIL 1085, chemin Chambly
Votre partenaire de course depuis plus de 30 ans!
KARHU
L'efficacité de la technologie Fulcrum
karhu.com/technology
Steady 3
Fluid 3
Avec achat de 100 $ et plus, recevez gratuitement un plan d'entraînement personnalisé de 8 semaines
En partenariat avec CYCLIDE www.cyclide.org
NOS DEUX BONNES ADRESSES
MONTRÉAL : 4452, rue Saint-Denis • LONGUEUIL : 1085, chemin Chambly
boutiquecourir.com • facebook.com/boutiquecourir

Pédaler à Montréal... comme en Europe

FRANÇOIS CARDINAL
CHRONIQUE

La ville de Montréal a beau être un cas à part en Amérique du Nord, elle ne serait tout simplement pas considérée comme une ville de vélo si elle était en Europe. Elle ne serait pas citée en exemple, ne serait pas un modèle à suivre.

En revanche, le Plateau, lui, aurait sa place parmi les quartiers cyclables par excellence du Vieux Continent, croit l'économiste français Philippe Crist. Car l'administration Ferrandez a compris une chose qui échappe à Montréal: l'objectif n'est pas de répondre aux demandes des cyclistes...

■■■

Invité à pédaler dans la métropole par Vélo Québec, et à donner, incidemment, la conférence principale du festival Go Vélo Montréal, demain, Philippe Crist est un des rares économistes à consacrer son temps à la bicyclette.

Dans ses temps libres, certes, mais aussi comme chercheur et analyste à l'International Transport Forum, une organisation de l'OCDE qui conseille les ministres des Transports de 54 pays. Un travail qui lui a permis de visiter bon nombre de villes dans le monde et de comparer les bons et moins bons coups, les bons et moins bons élèves.

« Montréal est la meilleure ville pour faire du vélo en Amérique du Nord », sans conteste, m'a-t-il dit en entrevue. Mais ce n'est pas tant la métropole qui se distingue par son exemplarité... que la plupart des villes du continent qui se complaisent dans la médiocrité, ne tentant même pas d'intégrer les cyclistes au réseau routier.

Si Montréal veut s'améliorer, donc, si elle veut accroître la part des déplacements effectués à vélo, si elle veut véritablement prendre le virage de la mobilité durable, elle doit se projeter dans un contexte européen. Seule façon d'éviter le tout-à-l'auto, selon ce franco-américain qui a grandi aux États-Unis.

« Vous n'allez quand même pas vous comparer aux autres villes d'Amérique du Nord ! Ce serait un manque d'ambition ! Crist, Montréal peut faire mieux ! », lance-t-il en se moquant de son propre nom de famille...

■■■

Si Montréal était européen, il ne serait pas du niveau de Copenhague et d'Amsterdam, mais rivaliserait avec Nantes, Grenoble, Madrid, Barcelone, Séville. Autant de villes où la culture automobile est forte, mais qui font d'énormes efforts pour accorder plus de place aux cyclistes.

> *« L'objectif, au fond, doit être d'aménager la ville pour qu'elle devienne une invitation à la pratique du vélo. »* — Philippe Crist, économiste

« Séville, par exemple, a réussi à faire passer la part des déplacements réalisés à vélo de 1 à 6 % en seulement quatre ans », se réjouit Philippe Crist. À titre comparatif, Montréal a fait passer ce taux de 1,5 à 2 % entre 2003 et 2008, et il est de 10 % sur le Plateau.

Comment faire pour accentuer le virage de la mobilité durable ? « Cesser de répondre aux demandes des cyclistes les plus aguerris, une stratégie qui se résume trop souvent à quelques coups de pinceau au sol », explique Philippe Crist.

Le chercheur donne l'exemple de Londres, qui a cru bien faire en mettant en place un réseau de Cycle Superhighways, des « super autoroutes pour les vélos ». La Ville a ainsi peint en bleu des bandes cyclables le long des artères achalandées pour faciliter la vie des navetteurs qui roulent déjà à bicyclette.

« Tout le problème est là. On a invité les cyclistes à emprunter un réseau... sans l'avoir d'abord sécurisé. On a ainsi déploré plusieurs accidents mortels depuis l'inauguration de ces autoroutes pour vélo », explique Philippe Crist.

L'objectif ne doit pas être de transformer la ville pour les cyclistes. Ce doit plutôt être de la transformer pour qu'elle devienne suffisamment sécuritaire pour accueillir de nouveaux cyclistes, ce qui passe par deux choses : des infrastructures cyclables protégées et une réduction significative de la vitesse automobile.

« L'objectif, au fond, doit être d'aménager la ville pour qu'elle devienne une invitation à la pratique du vélo. »

■■■

Si on déménageait le Plateau en Europe demain matin, les Européens ne s'en rendraient peut-être pas compte, car ce quartier se développe sur les mêmes bases urbanistiques que les villes modèles du Vieux Continent, selon Philippe Crist.

L'annonce faite la semaine dernière par le maire Luc Ferrandez en fait foi : il mise non pas sur un simple prolongement des pistes cyclables, mais sur la sécurisation des rues, une stratégie qui passe notamment par un accroissement du réseau cyclable protégé et une réduction des limites de vitesse permises.

« Ce sont les deux clés », croit Philippe Crist, qui cite en ce sens des exemples comme Amsterdam, Tokyo et Paris. « À Paris, on a réduit la vitesse à 30 km/h sur environ 38 % du territoire. Et là où la Ville ne pouvait le faire, elle a implanté des pistes cyclables sécuritaires, protégées physiquement de la circulation automobile. Même chose à Kyoto, où on a réduit la vitesse dans bien des zones, lesquelles ont ensuite été reliées par des pistes cyclables séparées.

« Le principe est intéressant pour une ville comme Montréal, conclut Philippe Crist, qui a tout pour être une ville internationale de vélo. » Pas juste la capitale cyclable d'un continent fou de l'auto.

Le conseil municipal rend hommage à Marcel Côté

KARIM BENESSAIEH

« Sous le choc », « estomaqués », les élus réunis hier au conseil municipal de Montréal ont rendu un vibrant hommage à Marcel Côté.

Souvent avec humour, toujours avec émotion, neuf conseillers se sont succédé pour saluer ce « grand Montréalais », ce « philanthrope » mort dimanche d'un infarctus à l'âge de 71 ans. Ils ont bouclé la première heure du conseil avec une déclaration de condoléances adoptée à l'unanimité.

« C'est avec stupeur, consternation, qu'on apprend le décès d'un nouvel ami, un complice, un conseiller, un grand Montréalais, a déclaré d'entrée de jeu le maire Denis Coderre. Marcel Côté était quelqu'un d'authentique. Il a bien servi son pays, son Québec, il a surtout bien servi sa métropole. »

« Un talent fou »

Le maire a rappelé qu'il avait pris contact avec M. Côté au lendemain des élections du 3 novembre pour lui proposer d'être son conseiller spécial. « Il y avait beaucoup d'atomes crochus entre nous, on l'avait remarqué pendant les débats. Je lui ai dit : "Tu as un talent fou, on ne peut pas laisser passer une si belle occasion de travailler ensemble." » Peu après, M. Côté acceptait l'offre et travaillait au cabinet du maire pour le salaire symbolique de 1 $. « Il y a beaucoup de Marcel » dans les réalisations de son administration, a précisé le maire Coderre.

« Là où le commun des mortels se serait découragé, parce qu'il avait du ressort, il a choisi de servir Montréal », a déclaré Réal Ménard, un des six élus de la Coalition Montréal, fondée par M. Côté. Une autre élue de ce parti, Elsie Lefebvre, a salué de son côté la grande confiance qu'avait son ex-chef envers les jeunes, « à qui il n'avait pas peur de faire une place ». « Il n'avait pas peur de s'entourer de jeunes. Pas des jeunes dans la quarantaine, des vrais jeunes ! »

La Ville de Montréal entend consulter la veuve, la famille et les proches de M. Côté avant de confirmer le type d'hommage qu'on lui rendra, a annoncé le maire Coderre.

LA CRUZE LT, ÉQUIPÉE À N'EN PLUS FINIR

- BOÎTE AUTOMATIQUE 6 VITESSES
- CLIMATISATION
- CONNEXION BLUETOOTH[MD] POUR TÉLÉPHONES
- MOTEUR TURBO ECOTEC[MD]
- RENDEMENT ÉCONERGÉTIQUE DE 5,2 L/100 KM (ROUTE)[1]
- RÉGULATEUR DE VITESSE
- NAVIGATION ONSTAR[MD]
- GLACES ET VERROUILLAGE DES PORTIÈRES À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE
- TÉLÉDÉVERROUILLAGE
- 10 SACS GONFLABLES – LA PLUS SÉCURITAIRE DE SA CATÉGORIE[2]
- RADIO SIRIUSXM[MC]
- ET ENCORE PLUS

MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ

LOUEZ À 99 $/2 SEM.[3] À 0 % PENDANT 48 MOIS

VERSEMENT INITIAL DE 995 $ / DÉPÔT DE GARANTIE DE 0 $

PRIX À L'ACHAT DE 20 845 $

COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION.

+ RABAIS PRINTANIER : JUSQU'À 1 500 $ AUX PROPRIÉTAIRES ADMISSIBLES[4]

CHEVROLET PLEIN GAZ 40 ¢/L

RÉDUCTION AVEC CARTE D'ESSENCE[5] SUR TOUS LES MODÈLES

INCLUS AVEC TOUS LES MODÈLES 2014 PROTECTION CHEVROLET[6]

SEULEMENT JUSQU'AU 2 JUIN

POUR GARANTIR NOTRE QUALITÉ, NOUS LA COUVRONS AVEC UNE GARANTIE LIMITÉE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 160 000 KM/5 ANS* SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ.
*Demandez au concessionnaire les détails de la garantie limitée.

CONTACTERCHEVROLET.CA

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2014 neufs suivants : Cruze (1PX69/1SA). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport (1 600 $) et taxe de climatisation (100 $) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM et taxes en sus. 1. Rendement écoénergétique de la Cruze LT 2014 équipée de série d'un moteur ECOTEC de 1,4 L et d'une boîte automatique 6 vitesses selon les essais effectués par GM conformément aux méthodes approuvées par Transports Canada. Votre consommation réelle de carburant peut varier. 2. Selon les données 2013 de WardsAuto.com pour la catégorie des compactes (à l'exception des modèles hybrides et diesels) et les renseignements les plus récents sur la concurrence disponibles au moment de la publication. 3. Prix à l'achat de 20 845 $ (comprend un rabais à la location de 1 000 $) applicable à la location, à l'achat ou au financement à l'achat d'un véhicule neuf Chevrolet 1999 ou plus récent ayant été immatriculé et assuré au Canada à leur nom au cours des six (6) derniers mois consécutifs obtiendront un rabais printanier de 750 $ applicable à la location, à l'achat ou au financement à l'achat d'un véhicule neuf Chevrolet, Buick ou GMC 2013 ou 2014 admissible livré pendant la durée du programme. Limite d'un (1) seul rabais par véhicule admissible vendu. Cette offre n'est pas monnayable. Les particuliers qui résident au Canada et qui sont propriétaires ou actuellement locataires d'un véhicule Pontiac, Saturn, Saab, Hummer, Oldsmobile, Cobalt ou HHR 1999 ou plus récent ayant été immatriculé et assuré au Canada à leur nom au cours des six (6) derniers mois consécutifs obtiendront un rabais printanier de 1 500 $ applicable à la location, à l'achat ou au financement à l'achat d'un véhicule neuf Chevrolet, Buick ou GMC admissible livré pendant la durée du programme. Limite d'un (1) seul rabais par véhicule admissible vendu. Cette offre n'est pas monnayable. Les particuliers qui résident au Canada et qui sont propriétaires ou actuellement locataires d'un véhicule admissible vendu. Cette offre est transférable à un membre de la famille immédiate habitant à la même adresse (preuve exigée). Cette offre n'est pas monnayable. Le rabais de 750 $ ou 1 500 $ comprend les taxes applicables (TPS, TVH, TVQ ou TVP), selon la province. Dans le cadre de la transaction, le concessionnaire demandera des preuves d'immatriculation ou d'assurance, lors des six derniers mois consécutifs, des véhicules dont le client est propriétaire depuis les six derniers mois. Nul là où la loi l'interdit. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. 4. Offre en vigueur du 1er mai 2014 au 2 juin 2014 seulement (la « durée du programme »). Les particuliers qui résident au Canada et qui sont propriétaires ou actuellement locataires d'un véhicule neuf Chevrolet, Buick ou GMC 2013 ou 2014 admissible livré pendant la durée du programme. Limite d'un (1) seul rabais par véhicule admissible vendu. Cette offre est transférable à un membre de la famille immédiate habitant à la même adresse (preuve exigée). Cette offre n'est pas monnayable. Le rabais de 750 $ ou 1 500 $ comprend les taxes applicables (TPS, TVH, TVQ ou TVP), selon la province. Dans le cadre de la transaction, le concessionnaire demandera des preuves d'immatriculation ou d'assurance, lors des six derniers mois consécutifs, des véhicules dont le client est propriétaire depuis les six derniers mois. Nul là où la loi l'interdit. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. 5. Les particuliers et les clients du programme incitatif de base pour les parcs qui achètent ou louent un véhicule Chevrolet, Buick ou GMC admissible provenant des stocks d'un concessionnaire participant et livré entre le 1er mai 2014 et le 2 juin 2014 obtiendront une carte donnant droit à un rabais de 0,40 $ par litre (carte d'économie sur l'essence) moyennant un paiement supplémentaire de 0 $ à la livraison. La carte d'économie sur l'essence est valable pour 800 litres d'essence achetée dans les stations-service Petro-Canada participantes (et chez d'autres détaillants pétroliers North Atlantic à Terre-Neuve-et-Labrador) et n'est pas monnayable, excepté là où la loi l'exige. La GMCL n'est pas responsable des cartes perdues, volées ou endommagées. La GMCL se réserve le droit de modifier ou de supprimer cette offre ou le programme, en tout ou en partie, pour toute raison que ce soit, à tout moment et sans préavis. Petro-Canada est exploitée par Suncor Énergie[MC]. Marque de commerce de Suncor Énergie Inc. Utilisée sous licence. Les cartes sont la propriété de Suncor Énergie. Pour protéger votre solde, enregistrez votre carte à petro-canada.ca/préférentiel dès aujourd'hui. 6. Selon la première éventualité. Limite de quatre (4) services de vidange d'huile, de lubrification et de changement de filtre ACDelco au total. Le plein de fluides, les inspections, la rotation des pneus, le réglage de la géométrie et l'équilibrage de roue, entre autres, ne sont pas couverts par la garantie. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. Détails chez votre concessionnaire. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAB Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.

POLITIQUE

BUDGET DU QUÉBEC

Le déficit plus élevé que prévu par Marceau

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le dépassement du déficit pour 2013-2014 rendait plus difficile l'atteinte de la cible pour l'année en cours, a souligné hier le ministre des Finances, Carlos Leitao. Ainsi, son budget du 4 juin table, pour l'année en cours, sur un déficit supérieur à celui de 1,75 milliard annoncé par le gouvernement Marois à la fin du mois de février, a confirmé le ministre.

« On verra le 4 juin, mais rappelons que le point de départ est différent. On n'est pas à 2,5 milliards de déficit pour 2013-2014, on est à 3,1 milliards! Donc, le point de départ est différent », a expliqué le ministre. Toutefois, le surplus au déficit cette année ne fera pas que se répercuter sur celui de l'année précédente; il y aura un effort de compression. « Ce ne sera pas 600 millions de plus [pour l'année en cours 2014-2015] », a dit M. Leitao à *La Presse*.

Nicolas Marceau fixait à 2,5 milliards le déficit de l'année précédente ; or, les libéraux l'ont revu à 3,1 milliards.

La semaine dernière, *La Presse* a indiqué que le déficit dépasserait le 1,75 milliard de dollars qui se trouvait déjà dans la mise à jour financière du ministre Marceau, à l'automne 2013. Son budget du 20 avril dernier n'avait fait que reprendre cette estimation. M. Marceau fixait dans les mêmes documents à 2,5 milliards le déficit de l'année précédente; or, les libéraux l'ont revu à 3,1 milliards.

Dans un communiqué, M. Leitao a annoncé hier que son budget du 4 juin en sera un « de transition qui permettra de concrétiser les engagements pris envers les citoyens du Québec ». Bien vague, il a soutenu que ses mesures permettront « plus spécifiquement de redresser les finances publiques et de relancer l'économie ».

Rarement un mercredi

Le dépôt du budget un mercredi reste inusité. Habituellement, les gouvernements le déposent le mardi – quoique sous Robert Bourassa, le regretté Gerard D. Lévesque choisissait le jeudi, ce qui reportait à la semaine suivante la réplique de l'opposition à l'Assemblée nationale.

En même temps que le budget, Québec déposera les budgets de dépenses – les « crédits » que le gouvernement Marois avait renoncé à rendre publics.

Le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, a ajouté que le contenu du budget des dépenses témoignerait de la « rigueur » et de la « responsabilité » auxquelles s'attendent les Québécois en matière de gestion des finances publiques.

Interrogé à sa sortie du caucus des députés, hier, M. Coiteux a toutefois reconnu qu'en dépit de la règle générale du gel de toute embauche, certains organismes en dehors du périmètre comptable du gouvernement pouvaient continuer à afficher des postes. Ainsi, on vient d'offrir au recrutement cinq postes à Investissement Québec; la Caisse de dépôt embauche aussi, mais ses avis sont antérieurs à l'annonce du gouvernement Couillard. La règle « s'applique à l'ensemble des ministères et organismes; les sociétés publiques ont leurs règles qui leur sont propres », a expliqué M. Coiteux.

SALON BLEU PIERRE KARL PÉLADEAU FAIT SON ENTRÉE

PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

Les huit fractures subies à la suite d'une chute à vélo le 18 mai dernier ont contraint Pierre Karl Péladeau à faire son entrée au Salon bleu de l'Assemblée nationale en fauteuil roulant. Le député de Saint-Jérôme et porte-parole du Parti québécois en matière de développement économique a ainsi pu assister à sa première période des questions.

Résultats des tirages du : 2014-05-26

Lotto 6/49 : 6 3 3 6 5 3 1 6

Lotto Poker : 2 ♠ 3 ♣ 5 ♢ 7 ♣ 9 ♣

Banco : 08 17 19 24 25 31 39 41 42 46 47 48 50 51 54 56 60 62 67 70

Astro : Jour - Mois - Année - Signe — 19 DÉCEMBRE 42 GÉMEAUX

La Quotidienne : 3 903 / 4 4962

Triplex : 15 22 38 39 40

Extra : 7007778

Sprint : 01 16 36 43 45

Roue de Fortune Chez vous ! — On a réinventé la roue! Offert en magasin, en ligne ou sur votre mobile.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com/loteries

Le doigt d'honneur de Julie Boulet

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Tous les partis chantaient le retour à l'harmonie à l'Assemblée nationale. La petite députée libérale de Laviolette n'en avait rien à cirer. Hier, de son siège au fin fond du Salon bleu, Julie Boulet a brandi un doigt d'honneur en direction d'un député péquiste qui l'asticotait avec ses questions.

« C'est inacceptable, je ne peux croire qu'un député fasse un doigt d'honneur à un collègue à l'Assemblée nationale. C'est la première fois qu'on voit cela, c'est le pire geste qu'on puisse faire à l'Assemblée. Où en sommes-nous rendus dans le changement de ton que nous avait promis Philippe Couillard ? », a dit Agnès Maltais, leader parlementaire de l'opposition péquiste.

En fin de journée, M^me^ Boulet s'est excusée. « C'était une question qui était tendancieuse, vicieuse, blessante pour moi, mais je m'excuse de ce geste », a laissé entendre la députée libérale, jointe par *La Presse*.

IMAGE TIRÉE D'UNE VIDEO, LA PRESSE

Après son témoignage à la commission Charbonneau, et avant de faire sa rentrée à l'Assemblée nationale, la députée libérale Julie Boulet avait pris quelques jours de vacances pour se reposer.

Passage difficile à la commission Charbonneau

C'était une rentrée percutante pour l'ex-ministre des Transports après un témoignage difficile devant la commission Charbonneau. Assaillie à sa sortie de la réunion du caucus des députés, elle a refusé d'émettre un commentaire.

Mais à la période des questions, le député péquiste Stéphane Bergeron est revenu à la charge, relevant que sous serment, à la commission Charbonneau, M^me^ Boulet a nié ce que tous les libéraux, même Philippe Couillard, ont confirmé: sous le gouvernement Charest, la règle voulait qu'un ministre obtienne 100 000 $ de financement.

Le leader parlementaire libéral, Jean-Marc Fournier, répondait à la question destinée à Philippe Couillard quand la députée Boulet a levé le doigt à l'intention du député péquiste, un geste clairement visible depuis les banquettes réservées aux journalistes.

« Comme changement de ton, cela me rappelle les pires moments de Jean Charest. Elle devra s'excuser sinon M. Couillard devra répondre de ce geste ! », a soutenu M^me^ Maltais. Sa voisine de banquette, la libérale Karine Vallières, n'avait pas vu le doigt controversé, mais a rappelé que M^me^ Boulet a vécu une période difficile : « Je pense qu'elle était fatiguée, c'était son retour en chambre après une semaine de vacances. Elle est sereine malgré les événements », a dit M^me^ Vallières en évoquant le témoignage de M^me^ Boulet à la commission Charbonneau.

Taxes et impôts impayés par les entreprises et les contribuables

La dette fiscale atteint 31 milliards au Canada

EXCLUSIF

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — **Le gouvernement fédéral n'arrive pas à juguler la hausse des taxes et des impôts impayés : la dette globale des contribuables et des entreprises envers le fisc canadien a presque doublé en huit ans, passant de 18,5 milliards en 2005-2006 à 31 milliards en 2012-2013, a appris *La Presse*.**

Les comptes en souffrance ont connu une augmentation appréciable dans la foulée de la crise économique de 2008, mais l'Agence du revenu du Canada (ARC) avait indiqué que cette hausse était prévisible compte tenu des difficultés financières qu'ont connues certains contribuables et bon nombre d'entreprises.

Mais la reprise de la croissance de l'économie canadienne n'a pas permis d'inverser cette tendance à la hausse, indiquent des documents obtenus par *La Presse* en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

L'ensemble de la dette fiscale de 31 milliards pour l'exercice financier 2012-2013 représente plus de 10 % du budget annuel du gouvernement fédéral, qui s'élève à 280 milliards en 2014-2015.

PHOTO SARAH MONGEAU-BIRKETT, ARCHIVES LA PRESSE

L'ensemble de la dette fiscale de 31 milliards pour l'exercice financier 2012-2013 représente plus de 10 % du budget annuel du gouvernement fédéral, qui s'élève à 280 milliards en 2014-2015.

À l'ARC, on affirme que l'agence déploie des efforts importants depuis plusieurs années afin de s'assurer que chaque contribuable paie sa juste part.

Causes

Le porte-parole Philippe Brideau a précisé que la hausse de la dette globale est imputable à l'augmentation de la population et du nombre d'entreprises ainsi qu'à l'harmonisation de la TPS avec la taxe de vente provinciale en Ontario. De plus, depuis 2009, l'ARC s'occupe également de gérer l'impôt provincial des sociétés de l'Ontario.

M. Brideau a ajouté que l'intensification de la lutte contre l'évasion fiscale a permis de débusquer des fraudeurs qui doivent de l'argent au fisc. Enfin, l'imposition d'intérêts sur des créances en souffrance contribue à augmenter la dette totale parce que les intérêts sont évidemment ajoutés à cette même dette.

« Le montant total de la dette fiscale pour l'exercice 2012-2013 représente de nombreux types de dettes, et la plupart des sommes dues sont garanties ou font l'objet d'un recouvrement actif. L'ARC travaille à recouvrer toutes créances à l'aide de stratégies automatisées dirigées par le Centre d'appels de la gestion des créances, par l'intermédiaire d'arrangements de paiement ou dans les recouvrements actifs par les bureaux des services fiscaux de l'ARC », a indiqué M. Brideau dans un courriel envoyé à *La Presse*.

Il a affirmé que la très grande majorité des contribuables paient les sommes dues au fisc dans les délais prescrits. En moyenne, au cours des cinq dernières années, plus que 90 % des particuliers et des sociétés ont payé leurs impôts et taxes à temps et sans aucune intervention.

« L'ARC s'emploie constamment à améliorer son programme de recouvrement d'impôt en mettant en œuvre de meilleures stratégies pour éviter qu'il y ait des dettes ou de les régler avant qu'une action judiciaire ne soit requise. Cela a entraîné une augmentation de la productivité grâce à une intervention précoce à moindre coût. En conséquence, le montant recouvré a augmenté de 87 % entre 2005-2006 et 2011-2012 », a précisé M. Brideau.

Il a tenu à souligner que ces efforts ont permis à l'ARC de recouvrer la somme de 37,3 milliards de dollars en dettes fiscales en 2012-2013 seulement.

— Avec la collaboration de William Leclerc

UNE COURSE CONTRE LA MONTRE

Recouvrer les impôts et les taxes impayés constitue une véritable course contre la montre pour l'Agence du revenu du Canada. En effet, toute dette fiscale non payée doit être radiée après un délai de 10 ans. Ce délai a été imposé à la suite d'une décision de la Cour suprême du Canada rendue en 2003. Saisi d'une requête d'un contribuable, le plus haut tribunal du pays avait statué que toute dette fiscale devait être radiée après un délai de six ans. En mars 2004, le gouvernement fédéral a modifié la Loi sur les impôts pour étirer le délai à 10 ans.

— Joël-Denis Bellavance

HARPER BIEN AU COURANT DE LA SITUATION

L'augmentation des taxes et impôts impayés semble préoccuper le premier ministre Stephen Harper. Les hauts fonctionnaires du Bureau du Conseil privé lui ont expédié une note d'information exhaustive en mai 2013 afin de lui dresser un portrait de la situation. Cette note a été envoyée quelques semaines après la publication d'un rapport du vérificateur général du Canada, Michael Ferguson, dans lequel il faisait état de la hausse de la dette fiscale. M. Ferguson concluait que l'ARC avait amélioré ses stratégies et ses techniques de recouvrement, en particulier dans le cas des dettes de plus de 10 millions de dollars, mais ajoutait qu'il y avait encore du travail à faire pour réduire cette dette.

— Joël-Denis Bellavance

POLITIQUE

Le NPD-Québec récolte des dons

Les adversaires fédéraux du NPD craignent que le parti soit en train de contourner la loi

MARTIN CROTEAU

OTTAWA — Pendant que Thomas Mulcair martèle qu'il n'entend pas lancer de sitôt son parti en politique provinciale, le NPD-Québec a discrètement commencé à recueillir des dons. Il peut ainsi toucher de généreuses subventions.

La cagnotte est minime pour l'instant – moins de 400$ – mais les adversaires fédéraux du NPD craignent que le parti soit en train de contourner la loi, une accusation que rejette formellement la direction de la formation politique.

Depuis l'an dernier, les dons aux partis provinciaux au Québec sont limités à 100$ par personne. Les partis reçoivent des subventions en fonction du pourcentage de votes recueillis aux élections. Leurs dons sont aussi bonifiés par le Directeur général des élections (DGEQ).

« Puisque le NPD-Québec était déjà autorisé au dernier scrutin, il peut profiter de ce programme, même s'il n'a pas présenté de candidats », explique Stéphanie Isabelle, porte-parole du DGEQ.

Pour chaque dollar qu'il récolte jusqu'à concurrence de 20 000$, le NPD-Québec touche 2,50$ en fonds publics. Pour les 20 0000$ recueillis par la suite, la subvention chute à 1$.

Le NPD-Québec n'a jusqu'ici reçu que 100$ de deux donateurs, selon le site web du DGEQ. Mais, grâce aux subventions, il se retrouve avec 350$ dans ses coffres.

À Ottawa, les adversaires des néo-démocrates craignent qu'il s'agisse d'un stratagème pour contourner la loi électorale.

Le Parti conservateur croit que le NPD pourrait se servir de son aile provinciale pour contourner le plafond de dons de 1200$ par année au fédéral.

Dans l'éventualité où il parviendrait à récolter 220 000$, le parti se retrouverait avec un trésor de guerre de 470 000$ grâce aux subventions auxquelles toutes les formations provinciales ont droit.

Le Parti conservateur croit que le NPD pourrait se servir de son aile provinciale pour contourner le plafond de dons de 1200$ par année au fédéral. Il pourrait au passage empocher de généreuses subventions provinciales.

« Nous nous attendons à ce que le NPD respecte la loi et l'esprit de la loi, a indiqué le lieutenant de Stephen Harper au Québec, Denis Lebel. Le Parti conservateur n'accepte que les dons de particuliers qui respectent les limites établies. »

Le Parti libéral du Canada, lui, veut savoir ce que le NPD compte faire des sommes récoltées par son aile provinciale.

« On s'attend à ce que M. Mulcair soit transparent, a indiqué la vice-présidente francophone du Parti libéral, Geneviève Hinse. De l'argent public est en cause. »

Des entités séparées

Tant au NPD fédéral qu'au NPD-Québec, on assure qu'aucun don recueilli par la formation provinciale ne sera canalisé vers le parti fédéral.

« Ce que nos adversaires disent, c'est du grand n'importe quoi, a indiqué la présidente du NPD, Rebecca Blaikie. Le Nouveau Parti démocratique du Canada n'a aucun lien formel avec le NPD Québec. »

« Ce sont deux entités séparées, légalement et financièrement », a renchéri Pierre Ducasse, qui dirige le NPD-Québec.

Même si la formation provinciale a commencé à percevoir des dons, elle reste inactive, dit M. Ducasse. Il n'est pas question que cette situation change avant les élections fédérales de 2015, qui sont la grande priorité des stratèges néo-démocrates.

Entre-temps, dit-il, les sommes amassées ne servent qu'à couvrir des dépenses administratives.

« Il y a des obligations avec le DGEQ du fait d'avoir un parti politique, explique M. Ducasse. Il y a des formulaires à remplir. Si, par exemple, je veux envoyer une convocation à une réunion, il faut un peu d'argent pour payer la salle et des timbres. »

LA PRESSE+
SUR TABLETTES
ANDROID

Il est possible de lire, de voir et d'entendre toute l'actualité avec La Presse+ sur tablettes Android. Découvrez une expérience riche et captivante avec + d'images interactives, + de sujets à explorer et + de contenu inédit, chaque matin dès 5 h 30.

LISTE DE TABLETTES ANDROID COMPATIBLES :

SAMSUNG

8” Samsung Galaxy Tab 3 8.0	8” Samsung Galaxy Tab4 8.0	8.4” Samsung Galaxy TabPRO 8.4	10.1” Samsung Galaxy Tab 3 10.1
10.1” Samsung Galaxy Tab4 10.1	10.1” Samsung Galaxy TabPRO 10.1	10.1” Samsung Galaxy Note 10.1 (2014 Edition)	12.2” Samsung Galaxy NotePro 12.2
NOUVEAU 7” Samsung Galaxy Tab 2 7.0	NOUVEAU 10.1” Samsung Galaxy Tab 2 10.1	12.2” Samsung Galaxy TabPRO 12.2	

Samsung Galaxy Tab 2: Mise à jour 4.2 requise

NEXUS

7” Nexus 7 2012	7” Nexus 7 2013	10.1” Nexus 10 2012

ASUS

10.1” Asus Transformer Pad TF700T	10.1” Asus Transformer Pad TF701T

POUR + DE RENSEIGNEMENTS

+ LaPressePlus.ca
+ 514 285-6911 ou 1 800 361-7453 du lundi au vendredi de 6 h 30 à 16 h 30 et le samedi de 7 h à 12 h.

DISPONIBLE SUR Google play

Google Play est une marque déposée de Google Inc.

LA PRESSE+

PHOTO REUTERS

Peter Mackay, ministre de la Justice

Juges québécois à la Cour suprême

Aucun détail sur la prochaine nomination

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Deux mois après la décision sur la nomination de Marc Nadon, le gouvernement Harper refuse toujours de divulguer le processus qu'il suivra pour choisir un troisième juge du Québec à la Cour suprême du Canada.

Le processus en vigueur depuis 2006 prévoit qu'une liste de candidats soit soumise à un comité de cinq députés qui siègent à huis clos. Le comité en recommande trois au premier ministre, qui annonce ensuite son choix.

La Cour suprême a rejeté en mars la nomination de Marc Nadon au motif qu'il était juge à la Cour d'appel fédérale, ce qui, selon la loi, le rendait inadmissible.

Or, le *Globe and Mail* a obtenu vendredi la liste de six candidats soumise au comité parlementaire. Quatre d'entre eux provenaient de la Cour fédérale et de la Cour d'appel fédérale. Les deux autres étaient Marie-France Bich et Pierre Dalphond, juges à la Cour d'appel du Québec.

« C'était clair comme de l'eau de roche que c'était une astuce pour s'assurer qu'un des trois dont le nom serait sur la dernière liste serait de la Cour fédérale », a dénoncé le chef du NPD, Thomas Mulcair.

Le ministre de la Justice, Peter MacKay, a répété hier qu'il souhaite nommer un nouveau juge du Québec « très bientôt ».

Nouveau processus réclamé

Thomas Mulcair a réclamé la tenue d'un nouveau processus si les choix ne sont pas inclus dans la liste initiale. Il entend participer à ce processus, malgré les ratés de la dernière nomination.

Le Québec doit avoir son « mot à dire » dans le processus de nomination, réclame de son côté le premier ministre Philippe Couillard.

Il a souligné que la ministre de la Justice, Stéphanie Vallée, a eu « de bons échanges » avec son homologue fédéral à ce sujet.

— Avec Tommy Chouinard

Maison Marguerite pour femmes sans abri

Le tiers des lits pourrait fermer

KATIA GAGNON

À l'heure où le gouvernement libéral doit indiquer s'il donne suite à la politique sur l'itinérance adoptée par le précédent gouvernement, le tiers des lits d'une maison d'hébergement pour femmes sans abri du quartier Rosemont pourrait fermer d'ici peu.

La Maison Marguerite a augmenté, depuis son déménagement en 2007, le nombre de lits d'urgence pour les femmes en difficulté : on est passé de 12 à 18 lits. Tout est gratuit pour ces femmes, qui souffrent souvent de troubles mentaux, pendant les six semaines où elles vivent à la maison.

Or, depuis sept ans, jamais l'Agence de la santé et des services sociaux n'a accepté de financer cette offre de service supplémentaire. La Maison Marguerite s'est autofinancée, à l'aide de dons privés et de campagnes de financement. Mais voilà, l'argent est épuisé.

PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE

L'hiver dernier, la fréquentation a augmenté de 27 % dans les 10 ressources montréalaises qui se consacrent aux femmes itinérantes. Il n'est pas rare que l'occupation atteigne 125 % dans ces organismes.

« On veut lancer un cri d'alarme aujourd'hui. Le gouvernement doit agir pour financer nos services parce que, sans cette aide financière de 200 000 $, nous ne pourrons plus maintenir ces six lits à partir de septembre », explique la directrice de la maison, Martine Rousseau.

Appui de Françoise David

L'organisme a reçu l'appui de la députée locale, Françoise David. « Il est impensable de fermer ces six lits. La Maison Marguerite a tenu le fort, elles ont tenu bon, mais elles sont au bout de leurs ressources », lance-t-elle.

Mme David a rencontré la ministre déléguée aux services sociaux, Lucie Charlebois. « Elle m'a semblé faire preuve d'ouverture, tout en me parlant de rigueur budgétaire. La rigueur, c'est de ne pas laisser tomber les femmes les plus vulnérables. »

Le gouvernement libéral doit annoncer bientôt s'il fera suivre la politique sur l'itinérance, adoptée par le précédent gouvernement péquiste, d'un plan d'action doté de fonds. « Tous les jours, de trop nombreuses femmes doivent frapper aux portes de maisons d'hébergement d'urgence, et trop d'entre elles sont refusées », dit Marjolaine Despars, du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes.

Fréquentation accrue

Mme Despars souligne que, l'hiver dernier, la fréquentation a augmenté de 27 % dans les 10 ressources montréalaises qui se consacrent aux femmes sans abri. Il n'est pas rare que l'occupation atteigne 125 % dans ces organismes.

La Maison Marguerite œuvre auprès des femmes sans abri depuis 35 ans. Chaque année, 300 femmes passent dans les ressources d'hébergement – les 18 lits d'urgence, mais aussi les 18 studios où les femmes peuvent se rebâtir une vie pendant quatre ans, avant de voler de leurs propres ailes. La moyenne d'âge des femmes tourne autour de la fin de la quarantaine.

L'an dernier, la Maison a rejeté près de 8400 demandes, faute de place.

PHOTO SYLVAIN MAYER, LE NOUVELLISTE

Trois-Rivières

Un bébé enlevé, puis retrouvé

Un bébé d'à peine un jour, enlevé par une femme déguisée en infirmière au Centre hospitalier régional de Trois-Rivières, a finalement été retrouvé après trois heures d'angoisse. Le nourrisson, une petite fille, a été retrouvé sain et sauf au domicile de la suspecte, à Trois-Rivières. Celle-ci a aussitôt été arrêtée. Vers 18 h 56, la femme, en uniforme d'infirmière, était entrée dans la chambre de la nouvelle maman et en était ressortie avec le bébé enveloppé dans une couverture bleue, a expliqué Christine Coulombe, porte-parole de la SQ. Une alerte Amber a rapidement été lancée, et un important dispositif de recherche a été mis en branle. Sur les réseaux sociaux, la famille a partagé plusieurs photos du bébé et de sa ravisseuse et lancé plusieurs appels à l'aide. « On l'a retrouvé!!!!!! Elle est dans les bras de maman!!!!!» a écrit la tante de la fillette quelques instants après qu'elle eut été ramenée à l'hôpital. Plus de détails à lire dans *La Presse+*.

— Annabelle Blais

Zonage

Le 1420, boul. du Mont-Royal restera au privé

L'ancien couvent situé au 1420, boulevard du Mont-Royal gardera son zonage résidentiel, ce qui permet sa vente à un promoteur immobilier. Ainsi en a décidé l'administration Coderre dans un document déposé hier au conseil municipal, sa première décision dans ce dossier controversé. Acheté en 2003 par l'Université de Montréal, revendu en 2008 au Groupe Catania, qui prévoyait y construire 135 copropriétés de luxe, l'ancien couvent avait subi un changement de zonage contesté par un groupe de citoyens, dont l'architecte Jean-Claude Marsan. La Cour suprême a donné raison à la Ville de Montréal en mars dernier. La transaction avec Groupe Catania a été annulée en 2012, et l'UdM cherche toujours preneur pour cet immeuble patrimonial. Le responsable de l'habitation au comité exécutif, Russell Copeman, a assuré hier que la décision de son administration ne signifie pas qu'on permettra n'importe quel projet de conversion. — Karim Benessaieh

LES ACHETEURS AVISÉS LISENT LES PETITS CARACTÈRES. Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix moindre. Ces offres s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Un dépôt de sécurité pourrait être exigé par Crédit Ford selon les termes et conditions régissant le contrat de crédit du client. Ces offres excluent les frais d'immatriculation, les assurances, le plein de carburant, des frais maximum de RDPRM de 44 $ pour les véhicules loués ou achetés, plus des frais de services externes de 4 $, les droits spécifiques sur les pneus neufs, la TPS et la TVQ. Tous les prix et rabais sont appliqués à partir du prix de détail suggéré par le constructeur (PDSC). Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire Ford, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673. Pour les commandes à l'usine, un client admissible peut se prévaloir des primes/offres promotionnelles de Ford en vigueur soit au moment de la commande à l'usine, soit au moment de la livraison, mais non des deux. ** Jusqu'au 30 juin 2014, louez un Edge SEL 2014 à traction avant au taux d'intérêt annuel de 0 % pour un terme allant jusqu'à 36 mois pour une mensualité exigible de 330 $ moyennant un acompte de 2 925 $. Cette offre inclut un montant de 3 750 $ en rabais totaux (1 500 $ en contribution du concessionnaire et de 2 250 $ en allocation livraison). L'obligation locative totale est de 15 613 $, la valeur de rachat optionnelle est de 17 811 $ et le prix total d'acquisition est de 36 349 $. Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix de financement à la location, après déduction de tous rajustements de prix. Certaines conditions et une limite de 16 000 km par année pour une période de 36 mois s'appliquent. Un coût de 0,12 $ par kilomètre s'applique au-delà de la limite permise, en plus des taxes exigibles. [3] Ces offres sont en vigueur du 1er mai au 30 juin 2014 uniquement (« la période de l'offre ») et s'adressent aux résidents canadiens membres en règle de Costco, en date du 30 avril 2014 ou avant. Recevez 1 000 $ sur la plupart des autres modèles à l'exception de tous les Raptor, GT500, Boss 302 et camions poids moyen (chacun étant un« véhicule admissible »). Une seule offre est applicable à l'achat ou à la location d'un (1) véhicule admissible par membre admissible de Costco, jusqu'à concurrence de deux (2) véhicules par numéro de membre de Costco seulement. Cette offre est transférable aux personnes vivant dans le même foyer qu'un membre admissible de Costco. Les taxes s'appliquent avant la déduction de 1 000 $ CAN. Les concessionnaires peuvent vendre à moins cher. Ces offres sont d'une durée limitée et sont valides seulement chez les concessionnaires participants. Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire Ford, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673. ® utilisée en vertu d'une licence accordée par Price Costco International, Inc. †† © 2014 SIRIUS Canada Inc. « SiriusXM », le logo SiriusXM, de même que les noms et logos des stations sont des marques de commerce de SiriusXM Radio Inc. utilisées en vertu d'une licence. © 2014 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

MÉDECINE DOUCE

MÉDECINE DOUCE: DE PLUS EN PLUS D'ADEPTES!

De l'acupuncture à la chiropratique, en passant par la naturopathie et l'ostéopathie, les thérapies naturelles connaissent un succès croissant. Tour d'horizon de quelques-unes de ces pratiques alternatives.

L'ACUPUNCTURE

Cette méthode thérapeutique fait partie de la médecine traditionnelle chinoise. Son principe fondamental réside dans la circulation de l'énergie vitale de l'organisme à travers des canaux, appelés méridiens. Selon cette approche, les douleurs et les maladies résulteraient d'un déséquilibre ou d'une interruption de ce flux énergétique. La technique de base consiste à insérer des aiguilles très fines à la surface de la peau sur des points précis du corps dans le but de régulariser l'énergie vitale. Outre les aiguilles, l'acupuncteur peut utiliser la chaleur, les pressions manuelles, le courant électrique ou le rayon laser pour produire une stimulation additionnelle.

Ça traite quoi? L'acupuncture permet de prévenir ou de traiter une variété de maux courants liés aux systèmes digestif (nausées, vomissements, diarrhées, constipation, etc.), respiratoire (asthme, bronchite, pneumonie, etc.), génital (menstruation douloureuse, ménopause, etc.) et neuro-végétatif (anxiété, insomnie, vertiges, etc.). Elle est également utile pour soulager la douleur dans des cas d'arthrite, de maux de tête, de torticolis, de sciatique, de tendinite et de bursite.

Où s'informer? Ordre des acupuncteurs du Québec: 514-523-2882, 1-800-474-5914 ou *www.o-a-q.org*.

LA CHIROPRATIQUE

Cette approche naturelle permet de traiter les problèmes liés au système neuro-musculo-squelettique. Elle part du principe qu'un blocage (la compression d'un nerf, par exemple) au niveau de la colonne vertébrale a des impacts majeurs sur la biomécanique du corps et peut causer d'importantes douleurs, notamment parce qu'il empêche la circulation des influx nerveux. La chiropratique consiste donc à apporter des corrections à la colonne vertébrale (mais aussi aux autres articulations du corps) à l'aide de manipulations précises. Ces dernières visent entre autres à rétablir le passage de l'influx nerveux entre le nerf comprimé et le reste du corps.

Ça traite quoi? La chiropratique traite les problèmes liés au système neuro-musculo-squelettique tels que les douleurs lombaires, la sciatique, le torticolis, la bursite, la tendinite, l'épicondylite, les maux de tête, les migraines, les otites chez les enfants, les douleurs intercostales, etc.

Où s'informer? Ordre des chiropraticiens du Québec: 514-355-8540, 1-888-655-8540 ou *www.ordredeschiropraticiens.ca*; Association des chiropraticiens du Québec: 514-355-0557, 1-888-655-8540 ou *www.chiropratique.com*

L'HOMÉOPATHIE

Cette médecine douce repose sur deux fondements principaux. Le premier, c'est qu'une substance ayant certains effets sur l'homme en bonne santé peut faire disparaître ces mêmes effets chez l'homme malade (principe de similitude). L'homéopathe utilise donc des substances capables de faire naître des symptômes semblables à ceux de la maladie que l'on cherche à traiter. Par exemple, on soigne la diarrhée avec une substance laxative. Le second, c'est que les doses doivent être infinitésimales pour être efficaces. Autrement dit, plus le produit homéopathique est dilué, plus il est puissant.

Ça traite quoi? L'homéopathie peut traiter plusieurs problèmes de santé tels que la grippe, le rhume, les allergies respiratoires, les douleurs arthritiques, les maux de transport, les indigestions, les otites, les ecchymoses, les entorses, la toux, les poussées dentaires, les coliques du nourrisson, les feux sauvages, la fatigue, la nervosité, etc.

Où s'informer? Commission des praticiens en médecine douce du Québec (CPMDQ): 1-800-624-6627 ou *www.cpmdq.com*; Regroupement des intervenants et des thérapeutes en médecines alternatives (RITMA): 1-866-557-4862 ou *www.ritma.ca*.

LA NATUROPATHIE

Cette méthode naturelle part du principe que le corps possède son propre pouvoir de guérison, mais aussi que les problèmes de santé surviennent en raison de l'incapacité de l'organisme à se guérir lui-même. Les interventions du naturopathe visent donc à activer ou à renforcer les mécanismes de guérison, de cicatrisation, de désintoxication, d'autorégulation, etc., de l'organisme. Pour le faire, le naturopathe utilise des remèdes naturels tels que les vitamines, les minéraux, les enzymes, les herbes, les préparations homéopathiques et les acides aminés provenant à la fois de sources végétales et animales.

Ça traite quoi? La naturopathie sert notamment à augmenter l'énergie, à diminuer les symptômes de périménopause, à accroître la résistance de l'organisme aux infections, à mieux gérer le stress, à traiter l'insomnie et les migraines, à contrôler l'hypertension et le cholestérol, à augmenter la concentration et la mémoire, à soulager les symptômes du SPM et à prévenir les rides.

Où s'informer? Commission des praticiens en médecine douce du Québec (CPMDQ): 1-800-624-6627 ou *www.cpmdq.com;* Association canadienne des docteurs en naturopathie (ACDN): 1-800-551-4381 ou *www.cand.ca*.

L'OSTÉOPATHIE

Cette thérapie manuelle a pour but d'aider le corps à retrouver son harmonie. Pour y arriver, elle utilise de nombreuses techniques manuelles, associées à des palpations, des massages ou des tractions dans le but de rétablir le mouvement et l'équilibre des différents systèmes du corps. Le stress, les traumatismes, les excès ou les carences entraînent en effet des phénomènes de tension dans les tissus du corps qui, moins mobiles, ne permettent plus un fonctionnement normal de l'organisme. Le travail de l'ostéopathe est donc de s'assurer que tous les éléments du corps sont mobiles de façon à permettre au corps de se maintenir en santé.

Ça traite quoi? L'ostéopathie peut soigner les problèmes liés au système musculo-squelettique tels que les hernies discales, les lombalgies, les sciatiques, les scolioses, les douleurs articulaires, les entorses, les tendinites, les fasciites plantaires, l'épine de Lenoir, le syndrome du canal carpien et les problèmes de posture. Elle peut également être utile dans les affections suivantes: les troubles digestifs, la constipation, l'asthme, les rhinites, les sinusites, les migraines, les vertiges, les troubles du sommeil, etc.

Où s'informer? Association québécoise des ostéopathes (AQO): 450-622-6783 ou *www.associationquebecoisedesosteopathes.com.;* Ostéopathie Québec: 514-770-5043 ou *www.osteopathiequebec.ca*.

BIEN CHOISIR SON PRATICIEN

La médecine douce peut constituer un complément idéal à la médecine classique. Face à la multiplication des offres, il est toutefois indispensable de bien s'informer et de s'assurer de la fiabilité des thérapeutes avant de faire votre choix.Mieux vaut donc s'adresser à l'Ordre ou à l'Association concerné pour bien choisir son praticien.

LA CHIROPRATIQUE, LE RÉFLEXE SANTÉ

Devoir patienter des heures dans les couloirs débordés des hôpitaux, faire la file interminable dans les cliniques sans rendez-vous aux petites heures du matin pour être assuré de voir un professionnel de la santé quelques minutes à la sauvette, ça vous dit quelque chose?

L'état actuel du système de santé au Québec renforce l'idée que se prévaloir de l'accès direct* aux soins chiropratiques devrait être un réflexe pour tous les Québécois. La chiropratique n'est pas un choix alternatif. S'appuyant sur des expériences cliniques et des recherches scientifiques, la chiropratique utilise les connaissances approfondies de l'anatomie, de la physiologie et de la neurologie du corps humain pour maximiser le potentiel de santé du patient.

LES DOCTEURS EN CHIROPRATIQUE, DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ CHEVRONNÉS

Le docteur en chiropratique est le professionnel de la santé dont la formation rigoureuse vise particulièrement la maîtrise et la connaissance approfondies du système neuro-musculo-squelettique. Le chiropraticien ajuste son patient de manière à rétablir le bon fonctionnement articulaire et de ce fait, soulager la pression et l'irritation du système nerveux. La restauration de la mobilité des articulations permet alors au corps de retrouver son état normal de fonctionnement. L'ajustement que pratique le chiropraticien pour corriger la subluxation nécessite une grande dextérité de même qu'une connaissance approfondie de l'anatomie humaine.

Au Québec, les compétences du chiropraticien sont acquises au terme d'un doctorat de premier cycle d'une durée de cinq ans (245 crédits). Le programme est contingenté et les conditions d'admission sont similaires à celles exigées dans plusieurs autres professions de la santé reconnues. Dix-huit mois de clinique sous supervision en milieu universitaire sont également nécessaires à l'obtention du doctorat.

PRÊT POUR UN RENDEZ-VOUS?

Lors d'une première visite, le patient devra répondre à une série de questions portant sur son historique de santé personnel et familial, ses habitudes de vie, etc., afin de permettre au chiropraticien d'établir le portrait complet de son état de santé. Le docteur en chiropratique poursuivra avec une série d'examens de nature postural, neurologique, orthopédique et palpatoire de manière à identifier d'éventuels dysfonctionnements du système neuro-musculo-squelettique ou la présence de subluxations vertébrales. Des radiographies peuvent être nécessaires. Suite à une analyse rigoureuse des informations recueillies et des résultats des examens conduits, le docteur en chiropratique sera en mesure d'établir le diagnostic chiropratique de la condition de son patient et de proposer les soins appropriés.

L'AJUSTEMENT CHIROPRATIQUE

L'ajustement chiropratique est la principale manipulation que le docteur en chiropratique effectue sur son patient, que ce dernier peut recevoir en position debout, assise ou allongée. Le chiropraticien adaptera ses manœuvres à la morphologie de son patient, tout en considérant d'appliquer la force, l'angle et la vélocité nécessaires afin de maximiser les résultats du traitement. Il n'y a rien d'aléatoire aux manipulations que pratique le chiropraticien. Chaque mouvement est calculé et opéré en douceur. Certains outils et équipements peuvent être utilisés dans les traitements chiropratiques. Le choix de la technique relève de la préférence du docteur en chiropratique mais surtout des besoins et du confort du patient. Le chiropraticien est le professionnel de la santé qui détient la formation la plus élaborée et la plus complète pour effectuer une manipulation vertébrale.

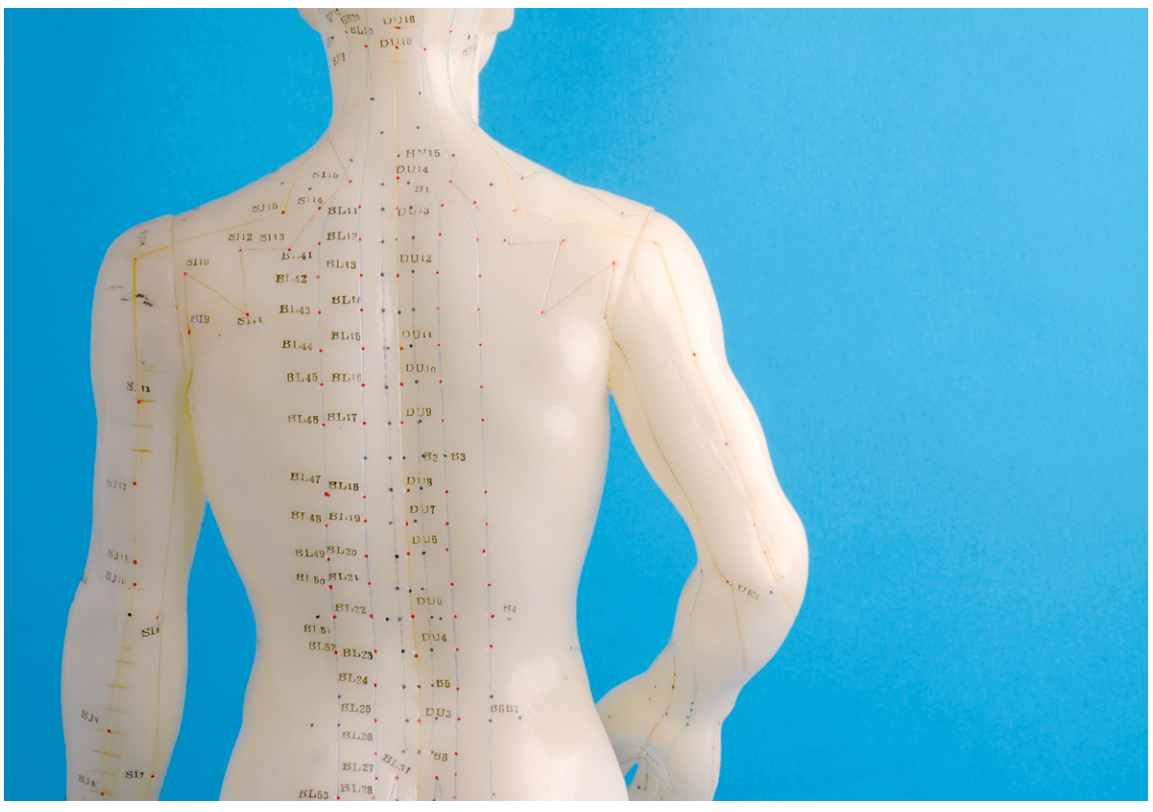

COMMENT CHOISIR SON CHIROPRATICIEN DE FAMILLE?

Vérifiez dans un premier temps si le chiropraticien est membre de l'Ordre des chiropraticiens du Québec. Cet organisme a comme mission la protection du public et tous les chiropraticiens œuvrant au Québec doivent en faire partie. Questionnez les gens autour de vous et prenez des références. Le chiropraticien de votre choix devra être disponible et à l'écoute. Demandez-lui quelles sont les approches et les techniques qu'il utilise, il prendra le soin de vous expliquer ce qu'il juge le plus approprié à votre condition. Il sera patient et prendra le temps de vous expliquer les manipulations qu'il pratique sur vous afin d'évaluer la mobilité de vos vertèbres et de procéder aux ajustements. Posez des questions et établissez clairement vos attentes. Coopération et confiance doivent primer dans la relation que vous entretenez avec le docteur en chiropratique de votre choix.

VOTRE SANTÉ, VOTRE RESPONSABILITÉ!

Les rendez-vous fréquents et réguliers pour une dentition et une vision en santé font maintenant partie de la routine d'hygiène de vie de la majorité de la population. Vu le rôle essentiel de la colonne vertébrale, pourquoi ne pas lui accorder l'attention qu'elle mérite?

Prenez le contrôle de votre santé! Visitez le chiropratique.com pour en savoir plus.

*À l'exception des cas CSST et SAAQ

Association des chiropraticiens du Québec

LE CHIROPRATICIEN : L'EXPERT DANS SON DOMAINE !

Vous éprouvez des douleurs aux dos, aux muscles, aux articulations? Le chiropraticien peut vous aider! Celui-ci est en effet l'expert des manipulations vertébrales et articulaires au Québec.

Le chiropraticien est un professionnel de la santé naturelle dont le rôle est axé sur le diagnostic, le traitement et la prévention des désordres du système neuro-musculo-squelettique ainsi que sur les effets qu'engendrent ces désordres sur la santé générale. Il a pour objectif non seulement de vous apporter du soulagement, mais aussi d'éviter que vous ne développiez des symptômes ou de la douleur liés à un mauvais fonctionnement de votre colonne vertébrale ou de vos autres articulations. «Pour traiter et prévenir ces différents désordres, le chiropraticien utilise principalement les manipulations vertébrales et articulaires», explique le Dr Jean-François Henry, chiropraticien et 1er vice-président de l'Ordre des chiropraticiens du Québec (OCQ). Ces dernières permettent en effet d'améliorer le fonctionnement de la colonne vertébrale et de toutes les articulations afin de viser un fonctionnement optimal du système nerveux. Ce professionnel de la santé naturelle mise donc sur la capacité inhérente du corps humain à se maintenir en santé et à se guérir sans médicaments ni chirurgie.

IL POSSÈDE UNE FORMATION INÉGALÉE

Le chiropraticien connaît parfaitement les tissus musculaires et l'ossature du corps humain puisque ses études sont centralisées sur le système neuro-musculo-squelettique. Pour exercer sa profession au Québec, le chiropraticien doit avoir terminé ses études de doctorat de premier cycle, soit un programme de 5 ans (245 crédits universitaires) comprenant près de 5000 heures de cours! «Le docteur en chiropratique est actuellement le seul professionnel à détenir un doctorat en soins de santé naturelle au Québec», indique le Dr Henry. Il possède donc une expertise et une compétence incomparables pour intervenir auprès des personnes qui présentent différentes affections liées au système neuro-musculo-squelettique. Cela est d'autant plus vrai que la grande majorité de sa formation universitaire porte exclusivement sur les manipulations vertébrales et articulaires, et sur les connaissances requises afin d'en déterminer l'indication ou la non-indication. De plus, le chiropraticien est régi par un ordre professionnel, ce qui est un avantage indéniable pour la protection du public, notamment en raison de la présence d'un mécanisme de traitement des plaintes et d'un processus disciplinaire. Le chiropraticien doit en effet respecter des normes de pratique établies par l'Ordre des chiropraticiens du Québec. «Il doit également effectuer des activités de formation continue sur une base annuelle», précise le Dr Henry. Bref, en consultant un chiropraticien, vous ne vous tromperez pas, car il s'agit d'un professionnel de la santé naturelle hautement qualifié!

IL PEUT SOULAGER BIEN DES MAUX

Le chiropraticien peut traiter une multitude de problèmes qui affectent le système neuro-musculo-squelettique. Les soins chiropratiques sont en effet solidement documentés d'un point de vue scientifique pour bon nombre de maux, dont les douleurs lombaires (bas du dos), les douleurs sciatiques, les maux de tête (céphalées), les migraines et les douleurs cervicales (cou). «Bien des gens croient encore que le chiropraticien ne soigne que les maux de dos, mais ce professionnel de la santé naturelle peut traiter bien d'autres affections telles les bursites, les tendinites et les épicondylites», soutient le Dr Henry. Celui-ci est en effet compétent pour traiter ce type de blessures neuro-musculo-squelettique. Par ailleurs, la recherche en sciences chiropratiques démontre quelques effets possibles de l'utilisation des manipulations vertébrales en regard de certaines conditions viscérales telles que l'asthme, les vertiges d'origine cervicale, les coliques infantiles et l'énurésie, mais les évidences sont encore limitées1. D'autres études seront nécessaires pour valider les résultats de celles-ci.

COMMENT CHOISIR SON CHIROPRATICIEN ?

- Parlez-en à vos proches et amis. Ces derniers pourront vous recommander un chiropraticien en qui ils ont confiance.
- Contactez l'Ordre des chiropraticiens du Québec (1-888-655-8540 ou www.ordredeschiropraticiens.ca) pour trouver un chiropraticien ou pour valider qu'il est bien membre de l'Ordre. Cela est obligatoire pour porter le titre!
- Informez-vous sur ses techniques et approches afin de vous assurer qu'elles répondent à vos besoins.
- Assurez-vous de vous sentir à l'aise et en confiance avec lui. Choisissez-en un avec lequel vous avez un bon contact.
- Notez que certains chiropraticiens ont développé des champs d'intérêt particuliers: soins adaptés aux enfants, aux femmes enceintes, aux sportifs, etc.

BON À SAVOIR

Au Québec, le chiropraticien peut :

- prendre des radiographies
- faire des examens orthopédiques et neurologiques
- poser un diagnostic dans son champ d'expertise
- effectuer des manipulations vertébrales et articulaires

[1] Clar et al. Clinical effectiveness of manual therapy for the management of musculoskeletal and non-musculoskeletal conditions: systematic review and update of UK evidence report. Chiropractic & Manual Therapies 2014 22:12.

MUSCULOSQUELETTIQUE
NEURO

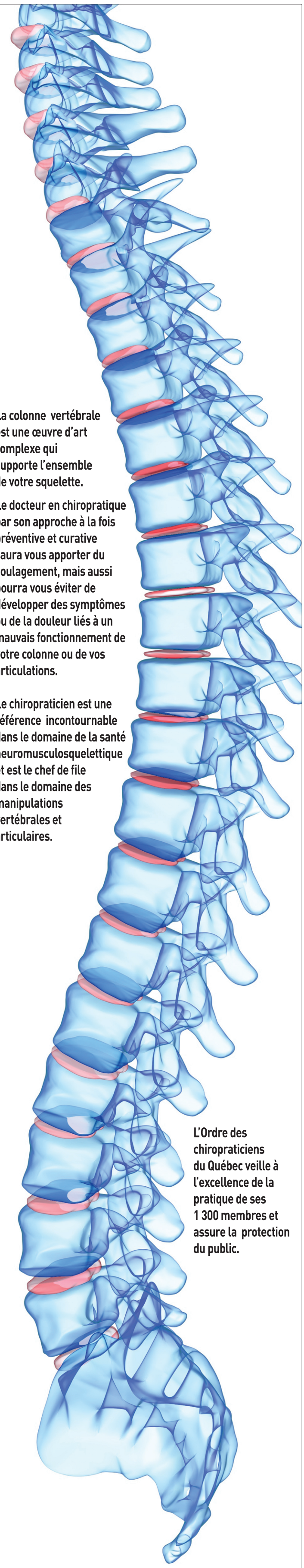

La colonne vertébrale est une œuvre d'art complexe qui supporte l'ensemble de votre squelette.

Le docteur en chiropratique par son approche à la fois préventive et curative saura vous apporter du soulagement, mais aussi pourra vous éviter de développer des symptômes ou de la douleur liés à un mauvais fonctionnement de votre colonne ou de vos articulations.

Le chiropraticien est une référence incontournable dans le domaine de la santé neuromusculosquelettique et est le chef de file dans le domaine des manipulations vertébrales et articulaires.

L'Ordre des chiropraticiens du Québec veille à l'excellence de la pratique de ses 1 300 membres et assure la protection du public.

Un chef d'œuvre

ORDRE DES CHIROPRATICIENS DU QUÉBEC

ordredeschiropraticiens.ca

MONDE

UKRAINE

Après le vote, la guerre

Au lendemain de l'élection du magnat du chocolat Petro Porochenko à la présidence de l'Ukraine, la guerre s'est intensifiée entre Kiev et les séparatistes de l'Est. Au cœur du cyclone : l'aéroport international de Donetsk.

AGNÈS GRUDA
ENVOYÉE SPÉCIALE
DONESTK, EN UKRAINE

PHOTO FABIO BUCCIARELLI, AGENCE FRANCE-PRESSE

Des miliciens prorusses en route vers l'aéroport international de Donetsk, qui a été hier le théâtre d'affrontements avec les forces ukrainiennes.

Un cri de femme s'échappe de la gare ferroviaire de Donetsk. Elle hurle de douleur, derrière la porte vitrée du terminal. À quelques dizaines de mètres de là, un corps recouvert d'un drap taché de sang gît sur le sol. Un homme a été pris au milieu des tirs en après-midi, hier, alors que des hélicoptères de l'armée ukrainienne survolaient la gare.

« C'est un Ukrainien pacifique qui a été touché par une balle alors qu'il parlait au téléphone », laisse tomber un témoin, alors que la police dresse un cordon autour du cadavre.

L'homme était employé du stationnement de la gare, selon le journal *Kiyv Post*. Il est la première victime civile de la reprise de l'offensive militaire du gouvernement ukrainien contre les rebelles qui contrôlent une grande partie du Donbass – le vaste bassin minier de l'est de l'Ukraine.

Tous s'attendaient, ici, à ce que Kiev intensifie son opération militaire contre les insurgés séparatistes au lendemain de l'élection présidentielle de dimanche.

Le milliardaire Petro Porochenko, qui a remporté le vote dès le premier tour, a tendu la main au Donbass dès l'annonce de sa victoire, promettant de s'y rendre dès sa prestation de serment, début juin. Une promesse qui marque un changement de ton de la part de la capitale : depuis le départ de l'ex-président Viktor Ianoukovitch, en février, aucun dirigeant ukrainien n'a daigné se présenter dans cette région à majorité russophone, en rupture de ban avec Kiev.

Mais le président élu a du même coup haussé le ton envers les milices « qui veulent transformer le Donbass en Somalie ». Il a annoncé une reprise de « l'opération antiterroriste » de Kiev. Les rebelles n'ont pas tardé à lui montrer qu'il n'était pas le bienvenu dans la région.

La bataille de l'aéroport

Peu avant l'aube, hier, des dizaines d'hommes lourdement armés ont investi le terminal de l'aéroport international de Donetsk, sans qu'un seul coup de feu soit échangé. Ils ont réclamé le départ des troupes ukrainiennes protégeant l'aéroport.

Aucun employé ni passager n'était à l'aéroport, hier matin, a fait savoir le porte-parole Denis Kosinov, qui multipliait les entrevues sur un terrain vague près de l'aéroport. À 7h, tous les vols ont été annulés, pour une durée de toute évidence indéterminée.

Vers 10h, d'autres hommes armés, que certains identifient comme des « Tchétchènes », sont arrivés en renfort à bord de trois camions. Ils ont pénétré eux aussi sans problème sur le territoire de l'aéroport.

« Jusqu'à maintenant, l'aéroport n'était pas sous notre contrôle, et il y avait des livraisons suspectes et des arrivées de contingents militaires », a expliqué le leader de la « République populaire de Donetsk », Denis Pouchiline, en conférence de presse dans le bâtiment administratif occupé par les rebelles.

« Cette situation n'est pas correcte, des hommes armés entrent sur notre territoire et nous croyons que ça doit changer », a ajouté le chef prorusse, admettant du même coup que des « volontaires venus de l'étranger » combattent bel et bien aux côtés des insurgés.

Au moment où Denis Pouchiline annonçait l'entrée en vigueur d'une loi martiale, dont la portée reste floue, les forces spéciales ukrainiennes lançaient leur assaut, soulevant des colonnes de fumée noire au-dessus de l'aéroport. Toutes les routes vers l'aéroport étaient bloquées. L'armée a déployé parachutistes et avions de combat, tandis que des rafales de tirs et des détonations retentissaient dans les quartiers voisins de l'aéroport. Plusieurs rebelles ont dû se replier, mais la bataille de l'aéroport n'était toujours pas terminée hier soir.

Des combats avaient également lieu à Slaviansk, la ville assiégée qui sert de base arrière aux rebelles, où ils ont accès à un petit aéroport militaire – d'où son importance stratégique. Les habitants de Slaviansk ont reçu l'ordre de ne pas sortir de chez eux. Un hôpital psychiatrique de la ville s'est retrouvé dans la ligne de tir de l'armée, selon des journalistes qui s'y trouvaient au moment de l'attaque.

Les échanges de tir près de la gare à Donetsk ont provoqué l'arrêt du trafic ferroviaire, mais les trains se sont remis en marche en fin d'après-midi.

La situation dans la ville a été confuse pendant une bonne partie de la journée. Plusieurs magasins étaient fermés mais, exception faite de ces combats périphériques, dont l'écho ne se rendait pas jusqu'au centre-ville, la vie se poursuivait normalement, et les seules détonations que l'on a pu entendre hier en début de soirée étaient celles du tonnerre.

N'empêche : il y avait une atmosphère de fin de récréation dans l'air. Comme l'a résumé un observateur étranger : « Les relations publiques sont terminées, maintenant, c'est pour de vrai. »

Le scrutin jugé « conforme aux normes démocratiques »

AGENCE FRANCE-PRESSE

KIEV — L'élection présidentielle en Ukraine a été « largement conforme aux normes démocratiques » et offre à son vainqueur, Petro Porochenko, « la légitimité » pour dialoguer avec l'Est séparatiste, ont estimé hier les observateurs internationaux.

« Les autorités ukrainiennes [...] doivent être félicitées pour leurs efforts, dans des circonstances extraordinaires, pour organiser une élection largement conforme aux normes démocratiques », a indiqué l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), dans un communiqué.

« La qualité extraordinaire de l'élection offre au nouveau président la légitimité pour établir immédiatement un dialogue avec tous les citoyens des régions de l'Est, pour rétablir la confiance et pour décentraliser les pouvoirs de l'État afin de préserver l'unité du pays en respectant la diversité de la société ukrainienne », a jugé le chef de la mission des parlementaires du Conseil de l'Europe, Andreas Gross, cité dans le même document.

L'OSCE, le Conseil de l'Europe, l'OTAN et le Parlement européen avaient déployé plus de 1000 observateurs sur le territoire ukrainien pour surveiller la tenue du scrutin – sauf en Crimée, rattachée à la Russie en mars, où il n'a pas eu lieu.

Des difficultés dans l'est

Les observateurs ont reconnu des difficultés dans l'est du pays, où les séparatistes ont perturbé l'élection avec des « évictions forcées », « la saisie d'équipements et de matériel électoral », « des enlèvements et des menaces de mort ».

« Pour autant, la participation impressionnante dans le reste du pays constitue une réponse cinglante à ceux qui voudraient remettre en cause l'unité et le progrès en Ukraine », a souligné Ilkka Kanerva, l'un des responsables des observateurs de l'OSCE.

La Russie, qui ne reconnaissait pas la légitimité des autorités de transition en place depuis la chute du président Viktor Ianoukovitch, à la fin du mois de février, s'est dite hier prête à dialoguer avec Petro Porochenko, vainqueur dès le premier tour.

M. Ianoukovitch a de son côté dit « respecter » le choix des Ukrainiens.

LA SUPERGRILLE DU MOIS

LA PRESSE

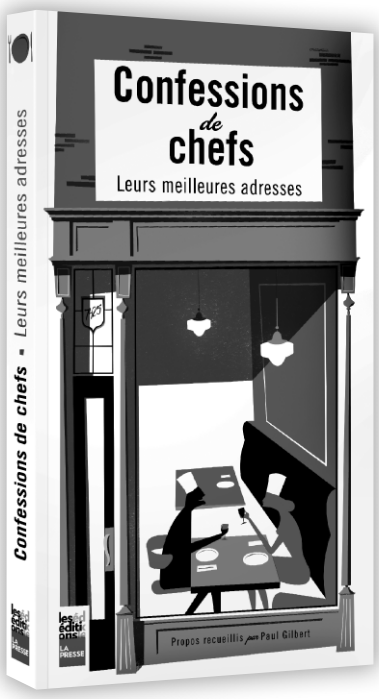

EN MAI
Cinquante personnes gagneront le livre « Confessions de chefs » et un sac réutilisable.

À NE PAS MANQUER SAMEDI

LE TOUR DU GLOBE

Inde Un accident de train fait au moins 40 morts

Au moins 40 personnes sont mortes dans le nord de l'Inde hier, quand deux trains sont entrés en collision. L'accident s'est produit quand un train de passagers, le *Gorakhpur Express*, a embouti un train de marchandises qui s'était immobilisé à une gare de l'État d'Uttar Pradesh. Le train de passagers circulait à grande vitesse et a été incapable de s'arrêter à temps. Six des wagons du train rapide ont déraillé. La plupart des victimes, qui se trouvaient à bord d'un wagon de classe économique, sont des ouvriers agricoles qui rentraient chez eux depuis l'État voisin de Haryana. Le train avait quitté la ville de Hissar, dans cet État, et se trouvait à 46 km de sa destination finale de Gorakhpur au moment de la tragédie. — AP

PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Thaïlande Le roi approuve la nouvelle junte militaire

Le chef de la junte militaire qui a pris le pouvoir il y a quelques jours en Thaïlande a reçu hier l'approbation du roi et a menacé de réprimer toute nouvelle contestation de son autorité dans la rue. Le général Prayut Chan-O-Cha est apparu à la télévision s'agenouillant devant un portrait du roi Bhumibol au cours d'une cérémonie organisée au quartier général de l'armée, devenu le siège du pouvoir. Juste après cette cérémonie, le général Prayut a averti les opposants au coup d'État qu'il ne tolérerait plus les manifestations. « Je demande [aux manifestants] de cesser leurs actions, car cela leur fera du mal, ainsi qu'à leur famille, car la loi est stricte maintenant », a-t-il déclaré lors de sa première conférence de presse depuis sa prise de pouvoir. — AFP

Belgique Incertitude après la victoire des nationalistes

La Belgique était de nouveau placée devant le risque d'une énième longue crise politique, hier, au lendemain d'élections législatives marquées par la victoire des nationalistes flamands, mais aussi par la résistance des partis traditionnels. Les Belges replongeront dès cette semaine dans un fastidieux processus qu'ils connaissent bien : la recherche d'une majorité pour gouverner le pays. Le processus a été lancé hier avec le déplacement du premier ministre Elio Di Rupo au palais royal. Il a, comme le veut la tradition, présenté au roi Philippe la démission de son gouvernement, qui a été alors chargé d'exécuter les affaires courantes. Le roi a lancé les consultations avec les dirigeants de la douzaine de partis démocratiques représentés au Parlement. — AFP

#YESALLWOMEN

Non à la misogynie et à la violence sexuelle

NATHALIE COLLARD
MÉDIAS

Dans les heures qui ont suivi la fusillade d'Isla Vista, en Californie, la discussion s'est enflammée sur les réseaux sociaux. Depuis samedi soir, sous le mot-clic #YesAllWomen (oui, toutes les femmes…), Twitter s'est transformé en véritable forum de discussion sur la violence sexuelle et le sexisme à l'endroit des femmes.

Il faut dire que le jeune accusé de 22 ans a tenu des propos misogynes parfois très violents un peu partout sur le web avant de commettre l'irréparable. Dans un manifeste de 141 pages dans lequel on apprend qu'il s'est toujours senti rejeté, il distille sa haine des femmes. Des quotidiens américains, dont le *Washington Post*, rappellent qu'il participait également à des forums de discussion masculinistes en ligne, forums reconnus pour leurs propos particulièrement virulents à l'endroit des femmes.

Époque oblige, le jeune homme avait également enregistré plusieurs vidéos qu'il avait mises en ligne sur le site YouTube (ne les cherchez pas, YouTube les a retirées). Dans l'une d'elles, il déclarait: « Je me sens tellement invisible lorsque je marche dans mon collège! Vos shorts révélateurs, vos cheveux blonds en cascade, vos jolis visages… J'en veux une comme petite amie. Je suis poli, je suis l'ultime gentleman et pourtant vous, les filles, ne me laissez pas une chance. Je ne sais pas pourquoi. »

Ce sont les commentaires publiés à la suite de la diffusion de ces vidéos qui semblent avoir mis le feu aux poudres. En effet, certains internautes (bien cachés sous leur pseudonyme) affirmaient que cette terrible tragédie était la faute des femmes qui avaient rejeté le jeune homme.

« Voyez, les filles, ce qui arrive quand vous traitez les gentils garçons comme de la merde… », a écrit l'un de ceux-là. « Je ne blâme pas les fusils, je blâme les blondes cette fois… », a renchéri un autre.

Réactions

Révoltées, de nombreuses femmes n'ont pas tardé à réagir. C'est une blogueuse qui, la première, a utilisé le mot-clic #YesAllWomen. « Discutons non pas de ce que "tous les hommes" peuvent faire, a-t-elle écrit samedi soir, mais plutôt de ce que les femmes doivent craindre… » Cette invitation a provoqué un véritable torrent de témoignages et de commentaires. Hier après-midi, plus de 720 000 tweets avaient été publiés selon Topsy, firme qui étudie les tendances et analyse l'activité sur Twitter.

PHOTO LUCY NICHOLSON, REUTERS

Des étudiants de l'Université de la Californie ont protesté hier contre la violence sexuelle et les crimes haineux dans les rues de Santa Barbara.

Des femmes d'un peu partout sur la planète, et pas seulement aux États-Unis, participent à la discussion depuis plus de 48 heures. Des dénonciations, des déclarations, mais aussi des histoires très personnelles et tragiques de viols et de violence sexuelle. Résumées en 140 petits caractères, certaines ont l'effet de véritables coups de poing.

L'auteure new-yorkaise Deborah Copaken Kogen, ancienne photoreporter de réputation internationale, chroniqueuse au *Financial Times* et auteure de plusieurs best-sellers, a avoué samedi, sous le mot-clic #YesAllWomen, qu'elle avait été violée la veille de sa collation de grades, mais qu'on lui avait conseillé de ne pas entamer de poursuites. Aujourd'hui mère de deux enfants, elle a ajouté ceci: « J'oblige ma fille adolescente à prendre un taxi après 22 h, mais je laisse son frère revenir en métro… »

« J'ai passé 19 ans à enseigner à ma fille à ne pas se faire violer, a tweeté une maman. Combien de temps avez-vous passé à apprendre à vos fils à ne pas violer une fille? »

La candidate d'Option nationale dans Crémazie, Gabrielle Ladouceur-Despins, a quant à elle tweeté: « Parce que tout le Québec se souvient du nom du tireur de Polytechnique, mais pas de celui des victimes… »

Des hommes aussi participent à l'échange. Certains en profitent pour exprimer leur rage à l'endroit des femmes, d'autres dénoncent les excès du féminisme. Au moins un homme, Francis Dufresne, étudiant en journalisme à l'UQAM, s'est porté à la défense de l'accusé en tweetant qu'il n'était pas un monstre. « Comme beaucoup trop d'hommes, il n'a jamais su comment aimer une femme. Ou aimer tout court. » Un autre, Justin Dennis, a écrit: « Parce que je suis un homme, je n'ai jamais été harcelé sur la rue, mais ma femme et mes amies le sont tous les jours. »

La discussion se poursuit sur Twitter à #YesAllWomen

POURQUOI #YESALLWOMEN?

Aux États-Unis, des féministes ont créé le mot-clic #NotAllMen faisant référence à ces hommes qui interrompent invariablement une discussion sur le sexisme en affirmant: « Mais tous les hommes ne sont pas sexistes… » (*Not all men…*) Ce mot-clic, qui se voulait moqueur, a donc été détourné pour affirmer que si « tous les hommes ne sont pas coupables de gestes sexistes », les femmes, elles, « peuvent toutes être victimes de sexisme de la part des hommes ».

Nigeria L'armée retrouve les élèves enlevées par Boko Haram

Le chef d'état-major de l'armée nigériane a annoncé, hier, que l'endroit où les quelque 300 élèves enlevées par Boko Haram étaient détenues avait été repéré, mais que les soldats ne pouvaient pas recourir à la force pour les libérer. Le maréchal de l'armée de l'air Alex Barde a déclaré que les troupes nigérianes étaient en mesure de sauver les filles, mais qu'elles ne pouvaient pas simplement intervenir et risquer de tuer les captives en essayant de les délivrer. M. Barde n'a pas précisé où les prisonnières avaient été retrouvées. L'incapacité de l'armée et du gouvernement du Nigeria à secourir les filles, qui ont été kidnappées il y a six semaines dans une école du nord-est du pays, a suscité un tollé sur le plan national et international. Le président nigérian, Goodluck Jonathan, a été forcé d'accepter ce mois-ci l'aide de la communauté internationale. Des avions américains sont partis à la recherche des élèves alors que la Grande-Bretagne, la France et Israël ont envoyé des experts en surveillance et en négociation en cas de prise d'otages.

— Associated Press

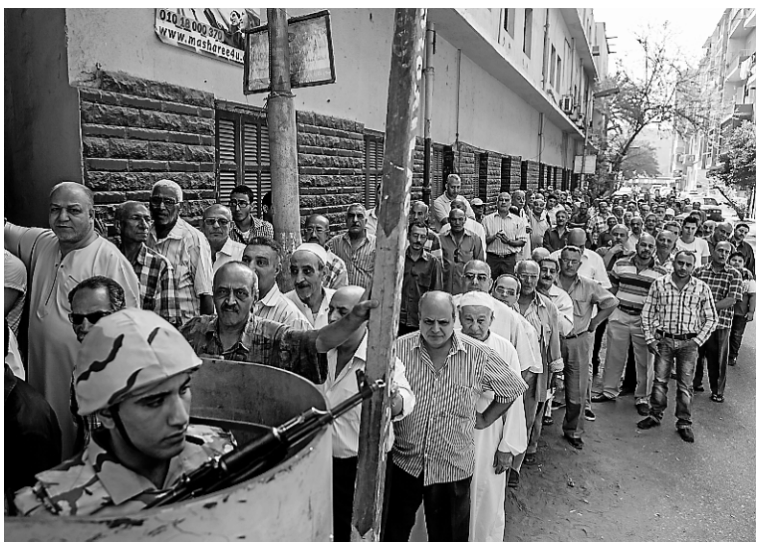

PHOTO MAHMOUD KHALED, AGENCE FRANCE-PRESSE

Des Égyptiens ont fait la queue hier devant un bureau de scrutin du Caire alors que les 53 millions d'électeurs du pays étaient conviés aux urnes pour élire le prochain président.

Égypte Abdel Fattah al-Sissi donné vainqueur de la présidentielle

Les Égyptiens ont commencé à voter hier à une élection présidentielle que l'homme fort du pays et ex-chef de l'armée Abdel Fattah al-Sissi, pourfendeur des islamistes, est assuré de remporter, dans un pays réclamant avant tout un retour au calme. Le maréchal à la retraite de 59 ans dirige déjà *de facto* le gouvernement intérimaire installé lorsqu'il a destitué et fait emprisonner, il y a 11 mois, le président islamiste Mohamed Morsi. Et il est extrêmement populaire depuis qu'il a lancé une implacable répression contre les pro-Morsi. De longues files d'attente se sont formées devant les bureaux de vote du Caire, ouverts de 9 h à 21 h durant deux jours. Les murs de la capitale sont littéralement couverts, depuis des mois, de portraits de Sissi, qui jouit d'un quasi-culte de la personnalité depuis son coup de force du 3 juillet 2013. Au total, 53 millions d'électeurs sont appelés aux urnes. Les résultats doivent être annoncés avant le 5 juin, et l'élection devrait être suivie de législatives, probablement vers l'automne. Pour une majorité d'Égyptiens, M. Sissi est l'homme à poigne qui ramènera la stabilité après les trois années de « chaos » et de crise économique qui ont suivi la révolte populaire de 2011 contre Hosni Moubarak.

— Agence France-Presse

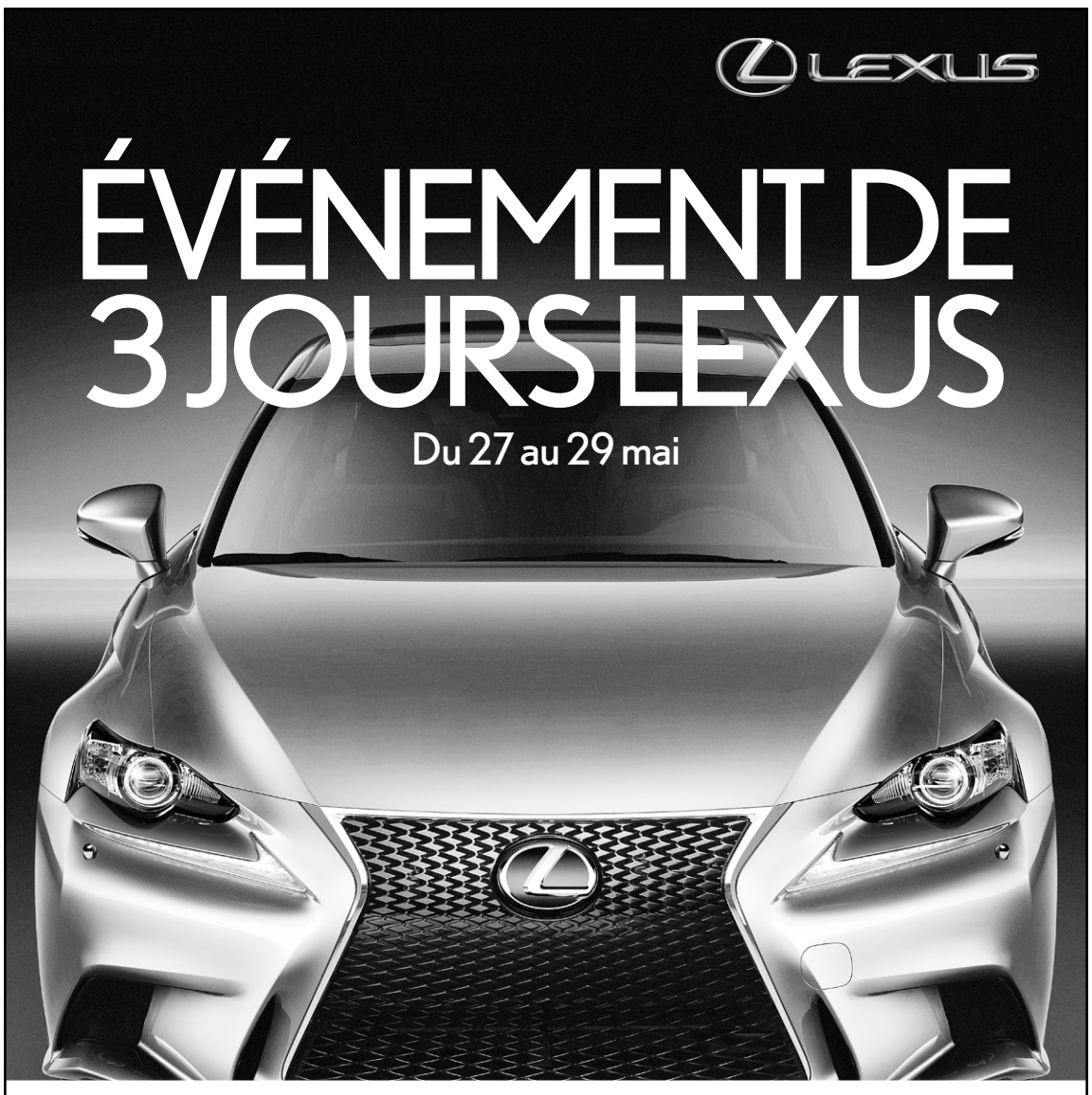

Prenez le volant d'une nouvelle Lexus pendant l'Événement de 3 jours Lexus et choisissez l'une de ces trois offres exceptionnelles :

750 $ de prime *F SPORT* additionnelle*

OU

Services d'entretien de 2 ANS ou 40 000 KM sans frais*

OU

Protection Extra-Attentive de 4 ANS ou 100 000 KM sans frais*

De plus, recevez une prime *F SPORT* additionnelle allant jusqu'à 6 000 $‡ durant l'Événement *F SPORT*.

Visitez votre concessionnaire Lexus pour profiter de ces offres exclusives.
L'Événement a lieu du mardi au jeudi, de 9 h à 21 h.

CONCESSIONNAIRES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

LEXUS LAVAL
lexuslaval.ca
LAVAL 450 686-2710 • 1 800 625-3987

SPINELLI LEXUS POINTE-CLAIRE
spinellilexus.com
POINTE-CLAIRE 514 694-0771 • 1 877 694-0771

LEXUS GABRIEL
lexusgabriel.com
SAINT-LAURENT 514 747-7777

PARK AVENUE LEXUS SAINTE-JULIE
lexussaintejulie.com
SAINTE-JULIE 450 922-1833

SPINELLI LEXUS LACHINE
spinellilexus.com
LACHINE 514 634-7171 • 1 800 352-6111

LEXUS PRESTIGE
lexusprestige.com
BROSSARD 450 923-7777

*Les offres de l'Événement de 3 jours Lexus sont valides pour les clients au détail chez les concessionnaires Lexus participants du 27 au 29 mai 2014. Les concessionnaires Lexus sont libres d'établir leurs propres prix. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être nécessaire. Les offres sont modifiables sans préavis. *Voir votre concessionnaire pour tous les détails et les restrictions concernant la prime F SPORT de 750 $, la Protection Extra-Attentive de 4 ans/100 000 km sans frais et le service d'entretien de 2 ans/40 000 km. Les clients doivent choisir l'une de ces offres. ‡La prime F SPORT de 500 $ est offerte aux clients au détail admissibles à l'achat ou à la location d'une nouvelle Lexus IS 350 F SPORT 2014 (suffixes F, G et H seulement)/CT 200h F SPORT 2014 (suffixe F seulement)/RX F SPORT 2015 et sera déduite du prix négocié après que les taxes seront appliquées. La prime F SPORT de 1 000 $ est offerte à l'achat ou à la location d'une nouvelle Lexus IS C F SPORT 2014 (suffixe F seulement)/RX F SPORT 2014 et sera déduite du prix négocié après que les taxes seront appliquées. La prime F SPORT de 1 250 $ est offerte à l'achat ou à la location de la nouvelle Lexus IS 250 F SPORT 2014 (suffixes F, G et H seulement) et sera déduite du prix négocié après que les taxes seront appliquées. La prime F SPORT de 3 500 $ est offerte à l'achat ou à la location de la nouvelle Lexus GS F SPORT 2014 (suffixe F seulement) et sera déduite du prix négocié après que les taxes seront appliquées. La prime F SPORT de 6 000 $ est offerte à l'achat ou à la location de la nouvelle Lexus LS F SPORT 2014 (suffixe F seulement) et sera déduite du prix négocié après que les taxes seront appliquées. Consultez votre concessionnaire ou le Lexus.ca pour tous les détails.*

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Mario Girard et Alexandre Pratt > Directeurs principaux de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

L'Europe en colère

ANDRÉ PRATTE
apratte@lapresse.ca

Les élections au Parlement européen ont donné lieu à des percées spectaculaires de partis anti-immigration et anti-Europe, en particulier en France et au Royaume-Uni. Le Front national et le United Kingdom Independence Party ont tous les deux devancé les partis traditionnels pour terminer au premier rang.

Le triomphe de ces partis extrémistes a eu l'effet d'une bombe politique à Paris et à Londres. Cependant, il est difficile de prévoir quel impact auront ces résultats sur les débats au Parlement de Strasbourg et sur l'évolution de l'intégration européenne.

Les électeurs européens semblent avoir sanctionné les partis au pouvoir davantage que l'Europe.

La montée des eurosceptiques ne s'est pas produite partout. On l'a vue en Autriche et au Danemark, mais pas en Espagne et en Grèce (où des partis de gauche favorables à l'Europe ont obtenu de bons scores), ni en Italie (résultat décevant pour les eurosceptiques du Mouvement 5 Étoiles). Aux Pays-Bas, le Parti pour la liberté (extrême droite) a subi un recul. En définitive, les partis modérés conservent une forte majorité au Parlement européen.

Les électeurs (taux de participation : 43 %) semblent avoir sanctionné les partis au pouvoir davantage que l'Europe. D'ailleurs, un vaste sondage réalisé quelques semaines avant le vote a révélé l'existence d'une colère vive et répandue à l'endroit des gouvernements nationaux.

Ainsi, 71 % des Européens interrogés ont dit ne pas faire confiance au gouvernement de leur pays.

Le mécontentement est particulièrement grand dans les pays où l'État a dû imposer un programme d'austérité agressif : en Grèce, 90 % des citoyens ont perdu confiance dans leur gouvernement. En Espagne, ce pourcentage atteint 87 %. Cependant, même en Allemagne, où l'économie roule pourtant à plein régime, une majorité d'électeurs se méfient du gouvernement d'Angela Merkel.

Il n'y a donc pas qu'au Canada que les citoyens sont désabusés. C'est le cas dans toute l'Europe, que le gouvernement soit de droite ou de gauche, peu importe la personnalité et le style du premier ministre ou du président. Jusqu'où ira cette grogne ? Annonce-t-elle un élargissement de la percée des extrémistes ?

Et le rêve européen ? L'échec de la Constitution européenne (2005) et la crise économique ont fait mal à l'Union européenne, on le sait. Néanmoins, dans presque tous les pays membres, les citoyens continuent d'appuyer le principe de l'Union. Par exemple, 75 % des personnes interrogées sont d'accord pour dire qu'« on a besoin d'une Europe unie dans le monde d'aujourd'hui ».

Reste que, en pratique, les institutions européennes ne sont pas plus populaires que les gouvernements nationaux. Ceux qui gouvernent, qu'ils soient à Bruxelles ou dans les capitales nationales, sont universellement détestés. Le malaise européen cacherait-il une crise plus profonde, menaçant la démocratie libérale elle-même ? L'avenir de l'Occident est peut-être plus sombre qu'on ne le croit.

L'uranium : danger de polariser

PAUL JOURNET
pjournet@lapresse.ca

Le dossier de l'uranium est devenu toxique. Même si Guy Hébert, patron de la société minière Ressources Strateco, s'en dit victime, il n'a rien fait pour s'aider en attaquant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

L'étude du BAPE sur l'uranium vient à peine de commencer. M. Hébert s'est déjà adressé aux tribunaux pour y mettre fin, en plus de demander la tête de son président, Louis-Gilles Francœur, présumé coupable de partialité à cause de son ancien travail de reporter environnemental pour *Le Devoir*.

Le geste ressemble surtout à une manœuvre politique. L'assemblée annuelle des actionnaires de Strateco se déroule aujourd'hui. M. Hébert n'y sera pas guilleret, et on le comprend.

Sa société junior est presque entièrement consacrée au projet Matoush, une mine d'uranium dans le nord du Québec, en territoire cri. Plus de 125 millions de dollars ont déjà été investis pour explorer ce gisement très concentré.

En 2011 et 2012, au terme de consultations publiques, le projet a obtenu le feu vert du COMEX (l'équivalent du BAPE dans le territoire de la Baie-James), puis de la Commission canadienne de sûreté nucléaire.

Mais lors de la campagne électorale de 2012, le Parti québécois a ajouté une nouvelle condition : une étude du BAPE non pas sur le projet Matoush, mais plutôt sur l'ensemble de la filière uranifère. Le projet de Strateco reste toutefois le seul à grand volume qui existe actuellement au Québec.

Après avoir laissé planer l'incertitude, la décision de lancer l'étude du BAPE a été prise en mars 2013. Et c'est seulement ce printemps que les travaux ont commencé.

■■■

Pendant ce temps, le titre boursier de Strateco a piqué du nez. La minière junior lutte maintenant pour sa survie. On comprend sa frustration. Les projets miniers nécessitent souvent des centaines de millions d'investissements, et il faut attendre plusieurs années avant d'engranger des profits. Dans ce contexte, les louvoiements politiques sont particulièrement dommageables.

Strateco répète qu'elle a déjà passé l'évaluation environnementale du COMEX. Mais cette approbation était conditionnelle à une entente avec les Cris de Mistissini. Or, leurs relations se sont détériorées, et la dernière salve contre l'intégrité du BAPE n'améliorera pas les choses. Il ne faudrait pas que les micros se transforment en crachoirs durant les consultations. Même si c'est très mal parti, une entente n'est pas impossible, comme le prouve celle qu'ont signée les Cris et la société minière BlackRock pour l'exploitation d'un gisement de fer et de titane.

Le BAPE doit remettre au printemps 2015 son rapport sur la filière uranifère. Comme celles du COMEX, ses recommandations ne seront pas exécutoires. Peu importe sa décision, il sera souhaitable que le gouvernement Couillard tranche rapidement. Mais pour cela, il aura besoin d'aide.

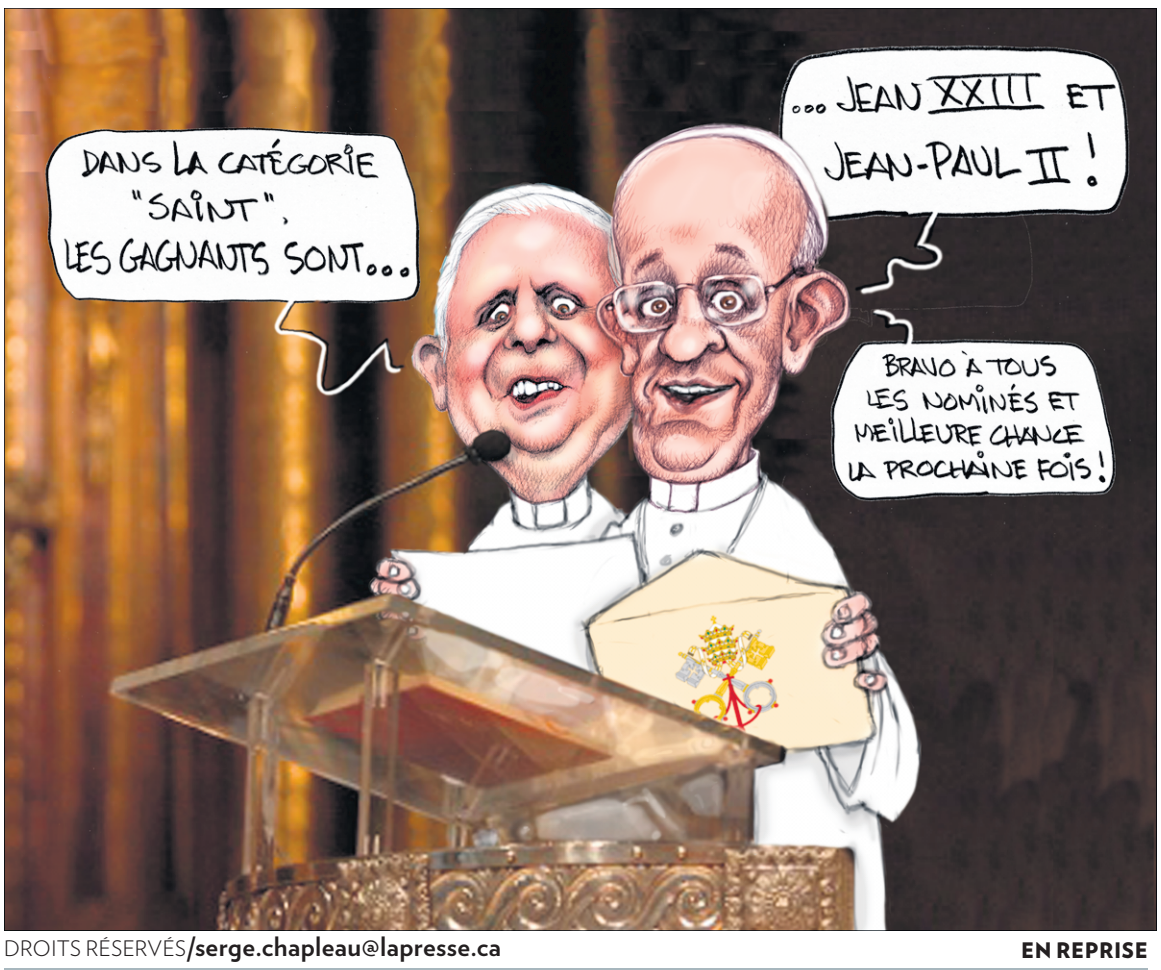

DROITS RÉSERVÉS/**serge.chapleau@lapresse.ca** **EN REPRISE**

DEBATS@LAPRESSE.CA

Hommage à la jeunesse

Je ne sais trop d'où nous vient cette tendance si facile à médire sur les jeunes. Si je me souviens bien de mes cours de philosophie, Socrate ou Platon clamaient les mêmes reproches !

Je crois que nous souffrons souvent, nous, les grands adultes de plus de 40 ans, de cette tendance au blâme en ce qui concerne la jeunesse, par manque de disponibilité et d'ouverture à la nouveauté. On oublie que nous avons eu 20 ans et l'on rouspète dans nos murs sécurisés.

Je vois pourtant plusieurs jeunes qui sont friands de vie et porteurs d'initiatives. Ils sont créatifs et fonceurs. Partout, en politique municipale, en loisirs et dans mon milieu professionnel de la santé. Je peux vous prouver qu'ici les jeunes sont audacieux et attachants !

Alors, Xavier Dolan, je l'aime, avec toutes ses qualités, ses petits travers, mais avec son immense talent ! Vive la jeunesse ! Laissons-lui une grande place, cela nous fera évoluer et nous émerveiller, et ne nous privera de rien du tout, bien au contraire !

Martine Fortin, La Sarre

Nous n'avons plus le choix

Alain Dubuc, dans *La Presse* du 23 mai, se disait optimiste sur la capacité du gouvernement Couillard de finalement réussir à remédier au déficit structurel du Québec. Pourquoi ? Entre autres, écrit-il, parce que les politiciens n'ont plus le choix, le Québec étant rendu là.

Ce constat s'impose de plus en plus. Il va cependant falloir un grand effort de pédagogie non partisane pour expliquer aux Québécois que nous n'avons plus le choix. Les politiciens et les médias devront s'y mettre – ou s'y remettre.

Sans être méchant, il faut admettre que beaucoup de Québécois ont une culture de « consommer maintenant et payer plus tard ». Dans un tel contexte, les coupes dans les dépenses et les services sont difficiles à faire accepter. L'effort de pédagogie et de vulgarisation devra aider à faire comprendre à la population la spirale de l'endettement, la décote par les agences de crédit, la hausse des coûts d'emprunt, la part du budget dévolue au remboursement de la dette et les restrictions que cela implique, etc. Là aussi, nous n'avons plus le choix.

Richard Lassonde, L'Île-Bizard

La politique au lieu du beau temps

Coïncidence du calendrier politique, le week-end dernier se tenaient le congrès biennal de l'aile québécoise du Parti libéral du Canada à Victoriaville et le conseil national du Bloc québécois à Rimouski. Bien que séparés par 400 km et une plus grande distance encore du point de vue de leurs orientations politiques, les deux événements ont eu en commun de réunir environ 500 délégués de partout au Québec.

C'est donc un millier de citoyens québécois qui, plutôt que de profiter d'une magnifique fin de semaine de printemps, ont fait le choix de se réunir pour réfléchir et débattre des grands enjeux politiques.

Évidemment, l'atmosphère des deux événements était fort différente ; les militants libéraux sentant clairement que tous les espoirs leur sont permis en vue des élections de 2015, alors que les bloquistes se dirigent vers la disparition de leur mouvement et la marginalisation de leur raison d'être.

Saluons ces hommes et ces femmes qui, malgré le cynisme ambiant vis-à-vis de la politique, sont encore convaincus que leur engagement peut contribuer à améliorer le sort de leurs concitoyens.

Mario Bissonnette, Vaudreuil-Dorion

Diviser pour régner

Monter ceux qui n'ont pas de pension contre ceux qui en ont : dans la saga des fonds de pension municipaux, cela ressemble à la vieille stratégie de diviser pour régner, pour un système incapable de subvenir aux besoins de l'ensemble des retraités, sur le travail desquels a pourtant été fondée la prospérité commune.

On ne peut nier le rôle majeur des salariés dans le développement et la croissance d'une économie, qui permet toujours aux banques d'engranger des profits extraordinaires.

Pourquoi une partie de ces mirobolants revenus de rente ne seraient-ils pas consacrés à ce partage de la richesse, proposé par le nouveau gourou Piketty, envers ceux dont les besoins les plus pressants sont une retraite décente, ce qui rendrait concrète cette nouvelle soif de justice universelle ?

Ça n'a rien de particulièrement exigeant, compte tenu de la possibilité de le réaliser avec un peu de bonne volonté politique.

Mais voilà, c'est toujours ce qui est recherché en ce bas monde, un programme politique qui servira le bien commun, l'expression d'une volonté majoritaire contre cette minorité de privilégiés qui détient le capital du XXIe siècle.

Guy Roy, Lévis

LA PRESSE.CA

LA QUESTION DU JOUR

Des CHSLD interdisent aux familles d'installer des caméras dans la chambre de leur proche afin de filmer les mauvais traitements dont ils pourraient être victimes. Ces caméras devraient-elles être autorisées ?

Oui › 78 %
Non › 16 %
Je ne sais pas › 6 %

Résultats à 16 h 55, hier
› 11 748 répondants

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION ? Écrivez-nous à **debats@lapresse.ca**

RÉDACTION 514.285.7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453 **www.lapresse.ca/abonnement**
PUBLICITÉ 514.285.6931
PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS 514.285.6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES 514.285.7320 **carrieres@lapresse.ca**

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

DÉBATS

La montée de l'europhobie

LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Coïncidence ou signe avant-coureur du destin? À la veille des élections de dimanche, qui ont servi de tremplin aux europhobes et aux eurosceptiques de tout acabit, Daniel Cohn-Bendit, ce juif allemand né en France qui incarne si bien l'Europe, annonçait son retrait de la politique.

Il a tiré sa révérence à 69 ans, usé par l'action politique et par les séquelles d'un cancer – et peut-être aussi miné par le secret désespoir de voir s'éroder le grand rêve européen.

«Il est le seul vrai Européen que je connaisse», confiait récemment au *Nouvel Observateur* l'ancien ministre allemand Joshka Fischer.

L'ancien contestataire de Mai 68 converti à l'écologie parlait couramment les quatre principales langues de l'Union européenne (le français, l'allemand, l'anglais et l'italien). Il était de culture allemande aussi bien que française. Il a effectué ses quatre mandats de député vert au parlement de Strasbourg en se présentant alternativement en France et en Allemagne.

Un vote qui pave la voie à d'autres victoires de Marine Le Pen.

Mais il y a bien peu d'Européens sur le modèle de Cohn-Bendit. La plupart, c'est normal, sont plus attachés à leur territoire national qu'à cette superstructure plombée par sa pesante bureaucratie. Ce sentiment bien légitime, l'extrême droite populiste l'a hélas exploité sans relâche en le poussant jusqu'à la xénophobie et au rejet maussade de tout ce que représente l'Union européenne, de la monnaie unique à l'abolition des frontières et à la mobilité des citoyens.

Ces élections qui consacrent le Front national de Marine Le Pen comme premier parti européen de France et ont vu monter presque partout la vague eurosceptique, notamment en Angleterre et au Danemark, annoncent des temps durs pour l'Europe.

Certes, le camp du refus sera en minorité à Strasbourg – tout au plus le cinquième des sièges –, mais ce sera une minorité militante, dont le seul objectif sera l'affaiblissement, voire le sabordage, d'une union déjà empêtrée dans mille difficultés: celles causées par son élargissement trop rapide à l'est, par la crise financière qui perdure, par les troubles qui ébranlent son gros voisin ukrainien, par son incapacité chronique à développer une politique étrangère commune.

Est-il logique de vouloir siéger au Parlement européen quand on veut briser l'Europe? Pas vraiment, mais l'idée n'est pas neuve, comme l'a montré le Bloc québécois. (En France, soit dit en passant, le mot «souverainiste» est aujourd'hui couramment appliqué aux europhobes... sans qu'il y ait de risque de confusion, car on ne parle presque plus jamais des souverainistes québécois.)

Ces élections sont également de très mauvais augure pour le gouvernement français. Le Parti socialiste n'a recueilli que 14 % du vote, loin derrière l'UMP (20 %) et le FN (25 %).

On a beau dire que les élections européennes sont un peu comme nos élections partielles (un coup de semonce qui ne se reflétera pas aux élections nationales, celles qui comptent vraiment), il reste que le scrutin de dimanche avait aussi une forte connotation domestique.

Selon un sondage d'Ipsos-Steria (*Le Monde* du 24 mai), le rejet du gouvernement français est plus fort que le refus de Bruxelles: 65 % des Français rendent leur gouvernement responsable de la mauvaise situation économique, tandis que seulement 43 % blâment les politiques de l'UE.

Le même sondage montre que les Français ne sont pas aussi anti-européens que le laisse croire la montée du Front national. Si 52 % pensent que l'appartenance à l'UE aggrave les effets de la crise, il n'y en a que 22 % pour affirmer que cette appartenance est «une mauvaise chose». On voit donc que le vote FN est d'abord une intense réaction de colère contre un gouvernement qui a perdu sa crédibilité – une colère que la droite classique de l'UMP est incapable de canaliser... et qui pave la voie à d'autres victoires de la blonde Marine.

PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE

Cofondateur de SECOR et candidat à la mairie de Montréal en 2013, Marcel Côté est mort dimanche dernier à la suite d'un malaise cardiaque.

MARCEL CÔTÉ 1942-2014

L'influenceur

GAÉTAN FRIGON
L'auteur est président exécutif de Publipage et ex-PDG de la SAQ et de Loto-Québec. Il collabore régulièrement à la section Débats.

Dans une réunion matinale, Marcel Côté arrivait parfois en retard tout en finissant de manger ses bâtonnets de fromage. Il avait toujours l'air de quelqu'un de distrait, de quelqu'un de désorganisé, de quelqu'un qui n'écoutait pas.

Pourtant, quand arrivait son tour de parler, il était évident qu'il n'avait rien perdu des conversations en cours. Il sortait alors «son» argument. Tout le monde se regardait, personne n'osait le contredire, sachant qu'il avait raison. C'est un peu ce qui va manquer à ceux qui ont connu Marcel: sa désinvolture et son rire moqueur, qui étaient sa façon d'envoyer promener ses interlocuteurs quand il n'était pas d'accord avec eux.

Marcel était l'antithèse du politicien. Pendant sa carrière, il a toujours refusé les nombreuses offres de se porter candidat pour n'importe quel parti, que ce soit sur la scène fédérale ou provinciale, sachant que ses phrases assassines pourraient lui coûter cher en politique. En réalité, il avait plus d'influence dans son rôle d'éminence grise qu'il aurait pu en avoir assis sur les bancs du Parlement ou de l'Assemblée nationale.

Par amour pour Montréal

Pourtant, vers la fin de sa carrière, c'est du côté du municipal qu'il a choisi d'aller pour finalement se lancer en politique, non pas dans un parti structuré, mais dans un nouveau parti. Et ceux qui le connaissent savent qu'il a pris cette décision par amour pour Montréal, une ville qu'il connaît sur le bout de ses doigts.

En fait, nous n'avions qu'à lui parler de Montréal pour qu'il se lance dans une dissertation sur tout ce qui va mal et sur les remèdes de cheval qu'il fallait apporter. Son franc-parler ne l'aura pas aidé, puisqu'il n'a pas récolté les 15 % des voix nécessaires au remboursement de ses dépenses électorales. Il a pris sa défaite sereinement et est retourné au rôle qui l'a fait connaître et qui a fait de lui un influenceur auprès des politiciens et des gens d'affaires. Marcel aura été la matière grise derrière beaucoup de grands projets qui ont marqué le Québec moderne.

Marcel Côté a fondé SECOR en 1975. Cette entreprise, appartenant aujourd'hui à KPMG, aura été (et est encore) le symbole de la réflexion stratégique nécessaire au succès à long terme des grandes entreprises qui ont fait appel à ses services. Sa spécialité était de repérer et d'évaluer les occasions d'affaires pour ses clients. On l'a vu s'associer non seulement avec les grands noms de l'entrepreneuriat québécois, mais aussi avec des premiers ministres à Québec et à Ottawa. Combien de fois ai-je entendu politiciens ou gens d'affaires dire, avant de prendre une importante décision, «Attendez, je vais appeler Marcel Côté pour avoir son opinion». C'est dire à quel point tout un chacun respectait sa façon de penser et d'agir.

Marcel Côté aura été la matière grise derrière plusieurs grands projets qui ont marqué le Québec moderne.

La mort prématurée de Marcel Côté va créer un grand vide, tellement son influence était grande. Quant à moi, j'ai de la difficulté à imaginer que je ne reverrai plus son sourire moqueur en coin. Au nom de tous ceux qui l'ont connu et qui ont pu apprécier sa grande sagesse, je lui souhaite un repos bien mérité, sachant cependant qu'il va trouver le moyen d'être là-haut l'éminence grise qu'il aura été sur Terre.

Passion et engagement

C'est avec une grande tristesse que j'ai appris le décès de Marcel Côté, un ami depuis plus de 40 ans. J'ai peine à croire que l'on ne verra plus ce personnage immensément sympathique et engagé dans notre société.

Il y a peu de personnes qui aient eu ce niveau d'engagement aussi intense et généreux. Il sera regretté de tous, du monde des affaires où il a été un entrepreneur et un conseiller stratégique de haut niveau, du milieu politique provincial, fédéral et plus récemment de la ville de Montréal, où il s'est engagé avec sa fougue et son énergie légendaires.

Les milieux culturel et communautaire avaient trouvé en lui un ardent défenseur: il a joué un rôle déterminant à l'OSM, à la Compagnie Marie Chouinard, au Musée McCord, à la Fondation du Grand Montréal et au YMCA, pour n'en nommer que quelques-uns. Il a été de toutes les campagnes de financement et il croyait fermement à l'engagement philanthropique du milieu des affaires sur les plans culturel et communautaire. Il a été un grand philanthrope.

Marcel Côté a été tout un personnage. Et très attachant! Avec Marcel, il fallait que ça bouge, et vite. Il n'avait pas de patience pour l'inertie, les bureaucraties, les lourdeurs du système. Son énergie débordante, sa capacité à prendre plusieurs défis sous son aile, son sens de l'action, son langage direct, sa curiosité et son amour pour l'innovation faisaient de lui quelqu'un dont on recherchait les avis et l'engagement.

C'était un homme qui aimait la fête, la joie de vivre, les amis. Il est mort comme il a vécu, en mouvement, dans l'action, par un beau dimanche matin, pour une cause en laquelle il croyait. C'était un grand Montréalais. Marcel, tu vas beaucoup nous manquer.

Louise Roy,
chancelière de l'Université de Montréal

Typique d'un intimidateur

ELSY FNEICHE
L'auteure est psychoéducatrice dans des écoles de Montréal. Elle collabore régulièrement à la section Débats.

Les enfants qui aiment le sport et qui le pratiquent avec plaisir en retirent de nombreux bénéfices, incluant une meilleure estime de soi. Toutefois, malgré ses aspects positifs, le milieu sportif peut aussi avoir ses côtés dommageables.

Lors de l'implantation des plans de lutte à l'intimidation dans les écoles primaires, j'ai constaté que de nombreux cas d'intimidation se déroulaient au sein des équipes sportives. Il arrive fréquemment que des jeunes encaissent des commentaires blessants à répétition, par exemple sur leur physique ou leur performance, qu'ils se fassent traiter de «petit», «bébé», «gros nul», ou encore se fassent bousculer sous le prétexte déguisé d'un plaquage.

Dans de telles situations, les joueurs acceptent souvent d'encaisser bousculades, moqueries et commentaires blessants ou encore choisissent de quitter le jeu par crainte de passer pour un «gros bébé qui pleurniche» s'ils dénoncent les «brutes du jeu». Le silence est alors souvent encaissé par les autres membres de l'équipe afin d'éviter l'humiliation ou l'exclusion.

Des jeunes aux pros

Ces comportements antisportifs ne sont toutefois pas exclusifs aux jeunes. Lors du dernier match de hockey opposant les Bruins de Boston au Canadien de Montréal, un joueur des Bruins, Milan Lucic, a mal accepté la défaite de son équipe et adopté une attitude déplorable. Lors du traditionnel échange de poignées de main, Lucic a proféré des propos disgracieux à deux joueurs en leur disant qu'il «allait les tuer l'an prochain».

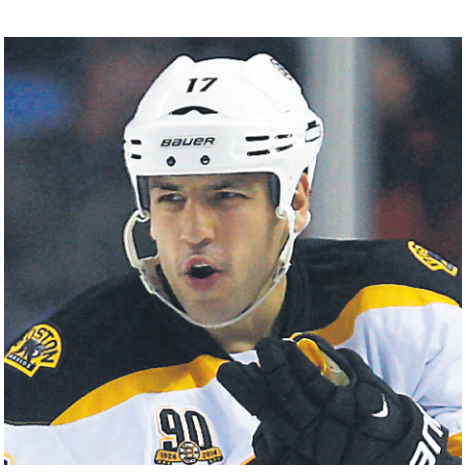

PHOTO ARCHIVES USA TODAY

Milan Lucic joue le jeu de l'intimidation, affirme l'auteure.

Il en rajouta en qualifiant Weise de «bébé» s'il parlait publiquement de cet incident, car selon lui, ce qui se dit sur la glace devrait y rester. C'est là le comportement typique que j'observe et que je dénonce chez les intimidateurs, c'est-à-dire les menaces, la loi du silence imposée par l'humiliation et la banalisation des gestes et paroles intimidants.

Doit-on s'étonner que des jeunes jouent avec rudesse alors que certains adultes adoptent une attitude aussi dépourvue d'esprit sportif? Les enfants apprennent par l'exemple, et les athlètes au comportement exemplaire leur inculquent le respect de l'adversaire. C'est ainsi qu'ils comprendront les principes de l'esprit sportif et qu'ils pourront connaître la joie de la compétition tout en développant de belles habiletés sociales.

Les joueurs populaires servent de modèles non seulement lorsqu'ils sont sur le terrain, mais aussi entre les parties. Pour cette raison, ils ont la responsabilité sociale de se comporter correctement. Ils doivent incarner des valeurs nobles telles que l'excellence, la discipline et le dépassement de soi.

C'est avec beaucoup de fierté que les jeunes affichent les couleurs de leurs équipes favorites et jouent le rôle des joueurs qu'ils admirent. Je les vois souvent s'élancer dans la cour de récré en s'imaginant être dans la peau de P.K. Subban ou de Lionel Messi.

Le comportement de Lucic est tout simplement intolérable à l'ère où nous dénonçons l'intimidation. Nous n'hésitons pas à critiquer Justin Bieber pour sa conduite déplacée ou Miley Cyrus pour son hypersexualisation. Pourquoi tolérerions-nous le geste de Lucic?

Le tout est d'autant plus décevant que l'attaquant des Bruins a publié un ouvrage contre l'intimidation, destiné aux écoliers, intitulé *Not Cool To Bully in School*. Cordonnier mal chaussé ou patins mal aiguisés, Lucic aurait mérité une réprimande pour son attitude antisportive.

PHOTO PIERRE ANDRIEU, AGENCE FRANCE-PRESSE

Marine Le Pen avait de quoi se réjouir, dimanche. Son parti, le Front national, est arrivé premier en France avec 25 % des voix aux élections européennes.

La victoire du FN secoue les partis traditionnels en France

Le résultat des élections européennes de dimanche, marquées par une spectaculaire montée des partis europhobes, fait des vagues. Notamment en France et en Grande-Bretagne, où les partis traditionnels doivent composer avec des lendemains difficiles.

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT

PARIS — Depuis qu'il est en âge de voter, ce conducteur de bateau dans la vingtaine a toujours voté à droite. Mais dimanche, pour la deuxième fois de suite, il a fait faux bon à l'Union pour un mouvement populaire (UMP) pour appuyer le Front national (FN), le parti d'extrême droite arrivé premier en France avec 25 % des voix aux élections européennes. « Comme tout le monde, je pense que les choses doivent changer. Ça doit bouger. On [le Front national] parle de travail, d'immigration », dit-il, déclinant toutefois de donner son nom à *La Presse*.

Diombana, employé du réseau de transports en commun, n'est pas au nombre des 25 % d'électeurs français ayant appuyé le FN dimanche. La raison: il n'a pas voté. « Je n'ai pas voté, mais j'aime leurs idées. Marine Le Pen parle bien et elle parle d'économie », dit-il.

Le parti a peu de chance de prendre le pouvoir en France en raison de la nature du système électoral utilisé lors des élections législatives et présidentielle. Mais au lendemain du séisme des élections européennes – il s'agit du premier scrutin national où le FN est le parti qui récolte le plus de votes – , des électeurs étaient encore « sous le choc » hier.

« Je suis surprise du résultat. Ça aura sûrement des incidences pour les prochains scrutins, mais les élections françaises et européennes, ce n'est pas la même histoire », dit Raphaëlle Hondelatte, une architecte qui a voté pour le Parti socialiste. « C'est assez affolant, mais je suis une personne assez calme, je n'aime pas céder à la peur », dit Rose Denis, actrice belge vivant à Paris qui a voté pour les socialistes en Belgique.

« C'est un symptôme que la France va mal, autant au plan économique qu'identitaire. » — Yves Bertoncini

Dans un système électoral comme le Canada et le Québec, le Front national serait favori pour aspirer au pouvoir aux prochaines élections. Mais pas en France, où le mode d'élection à deux tours des élections législatives et présidentielle confère une importance capitale au report des voix des partisans des autres partis. Ce n'est pas le cas pour le mode de scrutin proportionnel utilisé pour les élections européennes.

« Dangereux pour la démocratie »

« Selon des sondages, pour 66 % des Français, le FN reste un parti dangereux pour la démocratie. Avec une telle image, c'est très dur de se faire élire dans un système à deux tours qui demande d'obtenir 50 % +1 des votes. La preuve, il n'a pu élire que 2 députés français sur 577 aux dernières élections législatives (en 2012) », dit Nicolas Lebourg, chercheur spécialiste de l'extrême droite française qui est rattaché à l'Université de Perpignan et à la Fondation Jean Jaurès, un institut de gauche. Au Parlement européen, le Front national aura 24 des 74 eurodéputés de la France grâce au scrutin proportionnel, mais ne ferait partie que du troisième groupe parlementaire dans le meilleur des scénarios.

« Pour gagner au deuxième tour, il faut des alliés et le Front national n'en a pas », résume Yves Bertoncini, directeur de Notre Europe-Institut Jacques Delors, rappelant l'épisode de 2002 où la gauche française avait voté massivement pour Jacques Chirac (82 % des voix) contre Jean-Marie Le Pen (18 % des voix) au deuxième tour des élections présidentielles après la défaite de leur candidat Lionel Jospin au premier tour.

Des soucis à droite et à gauche

Qui a connu la pire soirée électorale dimanche en France: la droite ou la gauche? Les avis sont partagés.

Au pouvoir à l'Élysée et à Matignon, le Parti socialiste a terminé troisième avec 14 % des voix, l'un des pires sinon le pire résultat électoral d'un parti au pouvoir dans l'histoire de la Cinquième République (depuis 1958). « C'est un rejet clair de la vision de l'Europe symbolisée par le PS. Il y a cette idée en France de résister à ce que l'Union européenne intervienne dans les affaires de la France », dit le chercheur Nicolas Lebourg.

À droite, l'UMP, pressenti comme le seul parti pouvant de façon réaliste empêcher la victoire du Front national, a pris le deuxième rang avec 21 % des voix. L'UMP se débat depuis plusieurs jours avec l'affaire Bygmalion, un scandale de surfacturation où l'agence Bygmalion – dirigée par des proches du président de l'UMP, Jean-François Copé – aurait facturé plusieurs millions d'euros à l'UMP pour des événements dont certaines personnes n'ont aucun souvenir durant la campagne de 2012.

« Les partis de gouvernement sont discrédités. C'est un symptôme que la France va mal, autant au plan économique qu'identitaire », dit Yves Bertoncini, qui est aussi administrateur de la Commission européenne en plus de ses fonctions à Notre Europe-Institut Jacques Delors.

Il y a le Front national lui-même qui a changé, notamment depuis que Marine Le Pen a remplacé son père, Jean-Marie Le Pen, comme chef en 2011. Selon Nicolas Lebourg, le parti a durci sa position contre l'antisémitisme, mais pas sa politique d'immigration. « Il y a des antisémites [parmi les militants], mais le discours officiel est clairement opposé à l'antisémitisme, dit Nicolas Lebourg, chercheur spécialiste de l'extrême droite. Les militants qui font de telles déclarations, sur les médias sociaux par exemple, sont exclus systématiquement. Chaque fois que Jean-Marie Le Pen faisait une déclaration antisémite, le parti recevait des centaines de cartes de membres déchirées. Les gens disaient "je veux militer chez vous, mais on me traite de nazi". C'est un parti contre les immigrés, un parti islamophobe, mais l'islamophobie n'est pas perçue de la même manière que l'antisémitisme en France. »

La sortie du Royaume-Uni de l'UE devient crédible

Avec la victoire de l'UKIP lors des élections européennes britanniques, le référendum sur une éventuelle sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne apparaît inéluctable. Et un vote en sa faveur apparaît désormais possible.

TRISTAN DE BOURBON
COLLABORATION SPÉCIALE

LONDRES — Nigel Farage jubilait à l'annonce des résultats. Même si les derniers sondages donnaient son parti vainqueur, il lui fallait confirmer dans les urnes. Avec 27,5 % des votes, soit 11 points de pourcentage de mieux qu'en 2009, le Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (UKIP) a rempli son objectif. Son score aurait pu être plus important puisque 1,5 % des électeurs ont sans doute voté par mégarde pour un parti indépendantiste totalement inconnu, mais qui figurait en tête des bulletins de vote, Une Indépendance de l'Europe.

Pour la première fois depuis 1906, un autre parti que les conservateurs et les travaillistes a remporté un scrutin national. Et Nigel Farage n'a pas tardé à en établir les conséquences: « Nous risquons bien de voir un leader de parti forcé de démissionner, un autre reconsidérer sa politique d'opposition au référendum sur l'Europe et [le premier ministre] David Cameron sera obligé de prendre une approche bien plus dure dans ses négociations. »

Balayage

Les très pro-européens libéraux-démocrates ont en effet été balayés. Ils ont perdu la moitié de leur soutien populaire en cinq ans (6,87 %) et dix de leurs onze parlementaires européens. Nombre de leurs candidats appellent désormais à la démission du dirigeant de la formation, Nick Clegg, même si cette issue est peu vraisemblable à un an de l'élection générale: personne ne se risquera à aller au massacre à sa place.

« Nous risquons bien de voir un leader de parti forcé de démissionner, un autre reconsidérer sa politique d'opposition au référendum sur l'Europe et David Cameron sera obligé de prendre une approche bien plus dure dans ses négociations. » — Nigel Farage, chef de l'UKIP

Le leader travailliste Ed Miliband a annoncé mi-mars qu'il n'organiserait de référendum sur l'Europe qu'en cas de nouveaux transferts de pouvoirs vers Bruxelles. Une situation qu'il estimait lui-même « improbable ». Sa faible avance vis-à-vis des conservateurs (+1,46 point de pourcentage avec 25,40 %) dans cette élection européenne et la victoire de l'UKIP vont sans doute l'obliger à revoir sa position. Sans quoi le report partiel des voix UKIP lors de l'élection générale de l'an prochain se dirigera fortement vers les conservateurs et rendra la victoire du Labour peu probable.

Ce reniement ne serait pas exceptionnel: son prédécesseur Tony Blair avait longtemps tenu un discours similaire avant de céder à la pression populaire et de promettre en 2004 un référendum – qui n'eut jamais lieu. Mais les analystes sont formels: si un référendum est organisé pendant que les travaillistes sont au pouvoir, ces derniers rallieront contre eux les eurosceptiques et les mécontents de leur politique; la sortie du pays de l'UE serait alors quasiment inéluctable. Cet immense risque explique la position d'Ed Miliband.

Sur les épaules de Cameron

Aussi étonnant que cela puisse paraître, le maintien du Royaume-Uni au sein de l'Union européenne repose donc sans doute sur les épaules de David Cameron, celui-là même qui a provoqué le chaos actuel en promettant un référendum sur une sortie de l'Union européenne en 2017 en cas de réélection l'an prochain. Il devra pour cela négocier avec Bruxelles un réel rapatriement des pouvoirs européens vers Londres. Cette possibilité est rendue crédible par la probable nomination de Jean-Claude Juncker à la présidence de la commission européenne: l'ancien premier ministre luxembourgeois a en effet assuré fin avril qu'en cas de succès il « travaillerait pour un accord juste pour le Royaume-Uni ». Dans ce cas, David Cameron posséderait les arguments nécessaires pour faire tourner le vote en faveur d'un maintien dans l'UE. Si son parti décide de faire campagne pour cette option, ce qui n'est pas encore certain.

AUJOURD'HUI DANS LA SECTION PAUSE SANTÉ

Disponible dans l'App Store
App Store est une marque de service d'Apple Inc.
DISPONIBLE SUR Google play
Google Play est une marque déposée de Google Inc.
LaPressePlus.ca
LA PRESSE+